Table des matières

Maladies neurologiques ---- 2
Démences (dont maladie d'Alzheimer) ---- 7
Maladie d'Alzheimer ---- 12
Autres démences ---- 16
Maladie de Parkinson ---- 20
Sclérose en plaques ---- 25
Lésion médullaire ---- 30
Myopathie ou myasthénie ---- 35
Épilepsie ---- 40
Autres affections neurologiques ---- 45

Maladies neurologiques

Au régime agricole en 2024

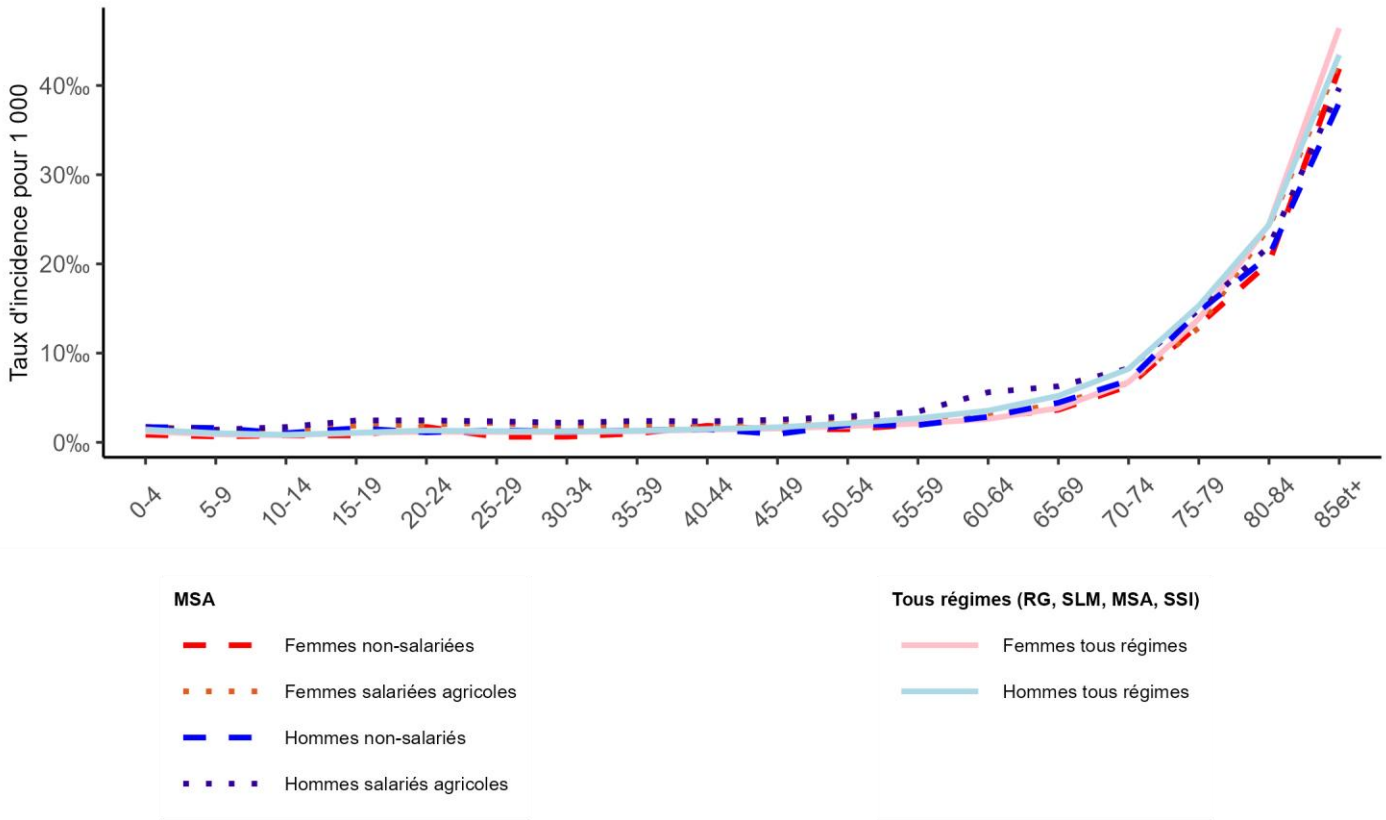
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 117 767
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,76 %
- Taux de prévalence : 42,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 23 143

- Âge moyen : 75,9 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes / femmes : 45,5 % / 54,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 41,7 % / 58,3 %

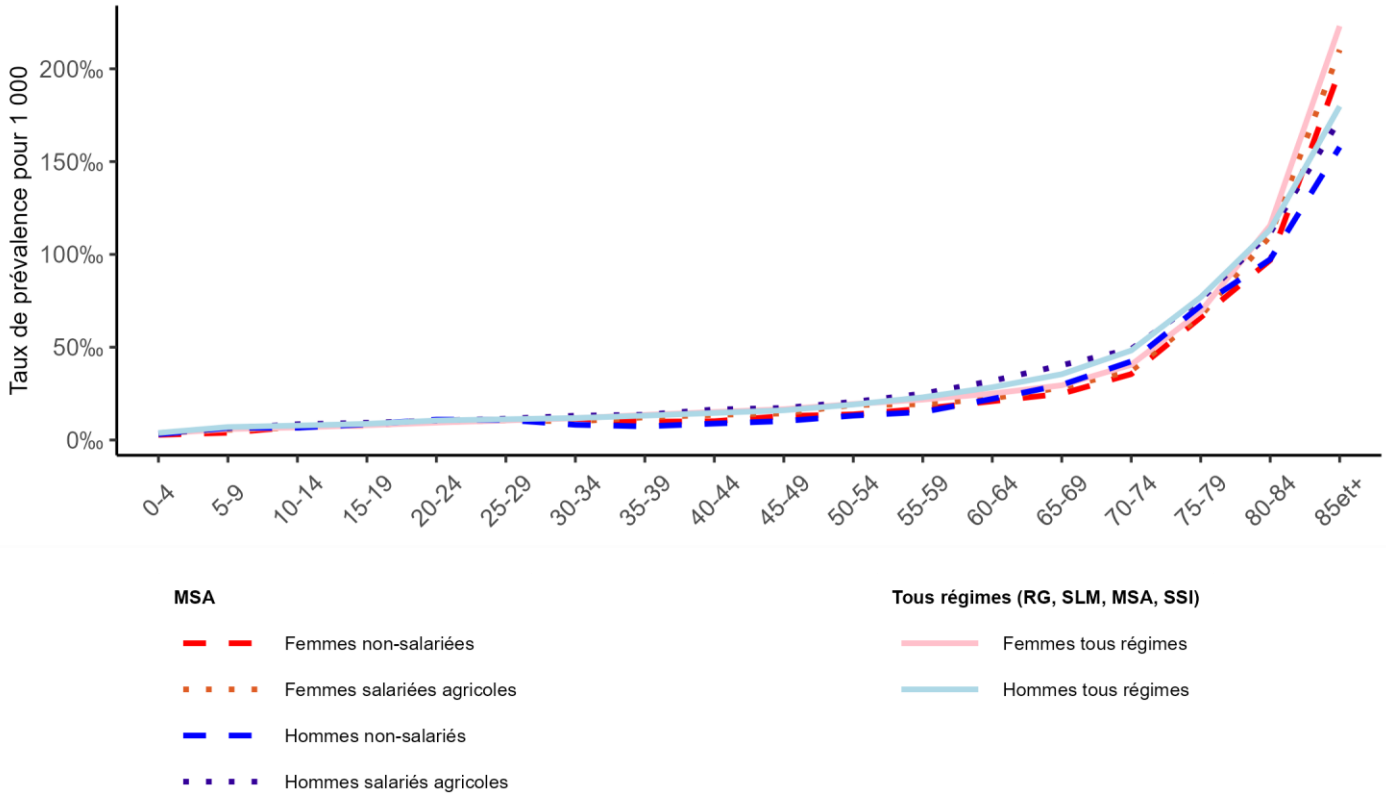
- Coût : 563 733 832 €, soit 5,1 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



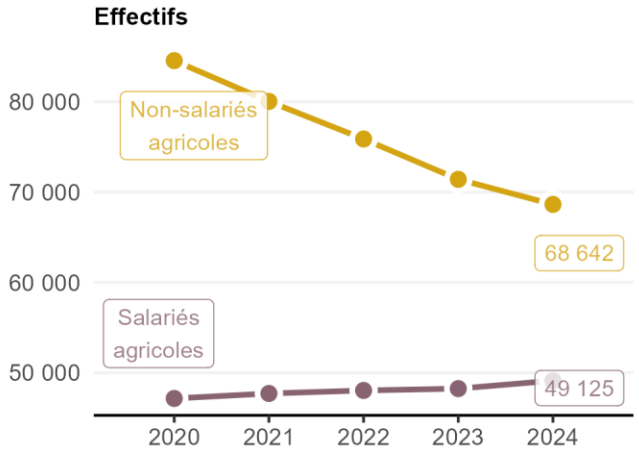
Source SNDS : Exploitation MSA

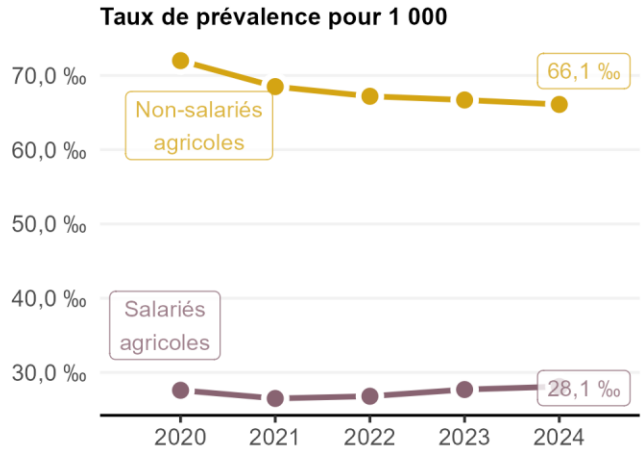
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	41 985	94,1	***
	Salariées	22 175	93,9	***
	Total	**64 160**	**94,0**	***
Hommes	Non-salariés	26 657	89,5	***
	Salariés	26 950	103,5	***
	Total	**53 607**	**96,1**	***
Total	Non-salariés	68 642	92,3	***
	Salariés	49 125	98,9	**
	Total	**117 767**	**94,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



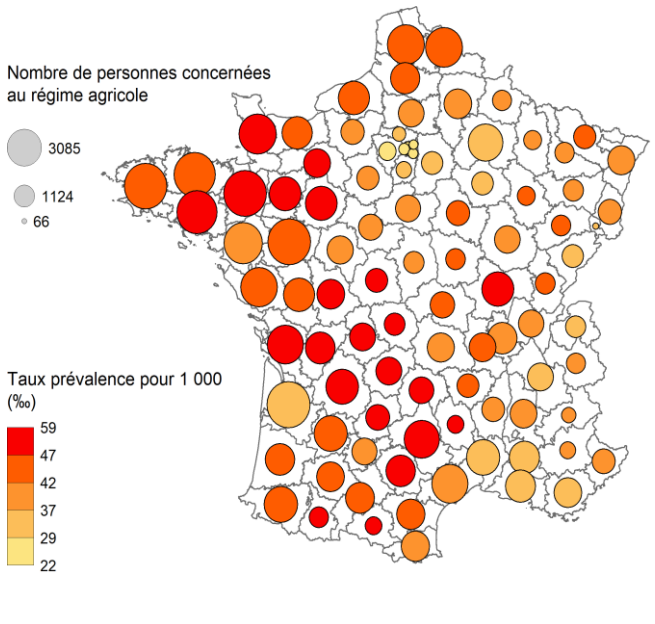


Source SNDS : Exploitation MSA

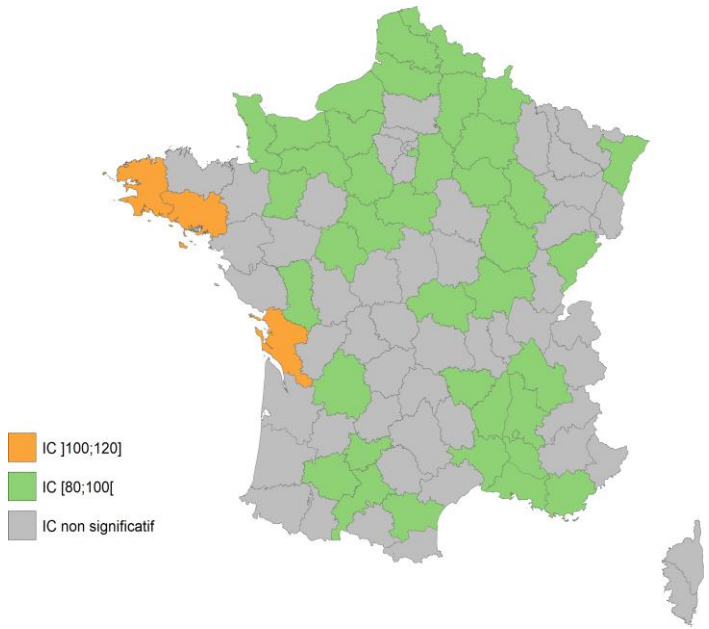
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

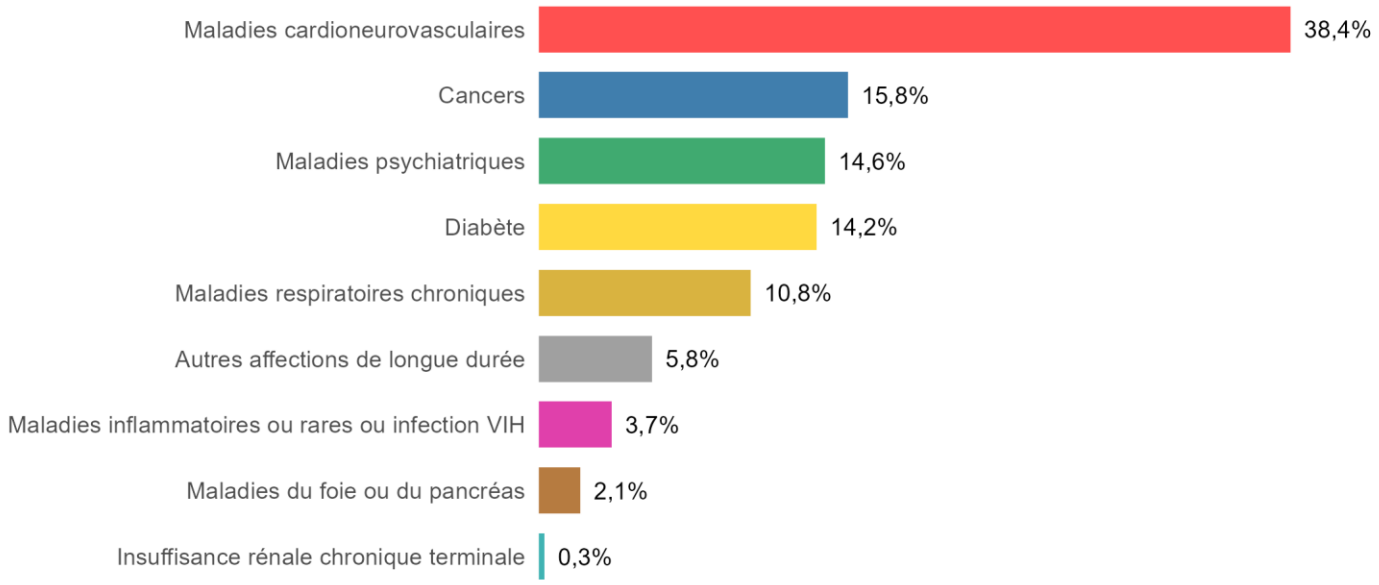


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

64,8 % des assurés pris en charge pour *Maladies neurologiques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies neurologiques (NEU_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Démences (dont maladie d'Alzheimer)

Au régime agricole en 2024

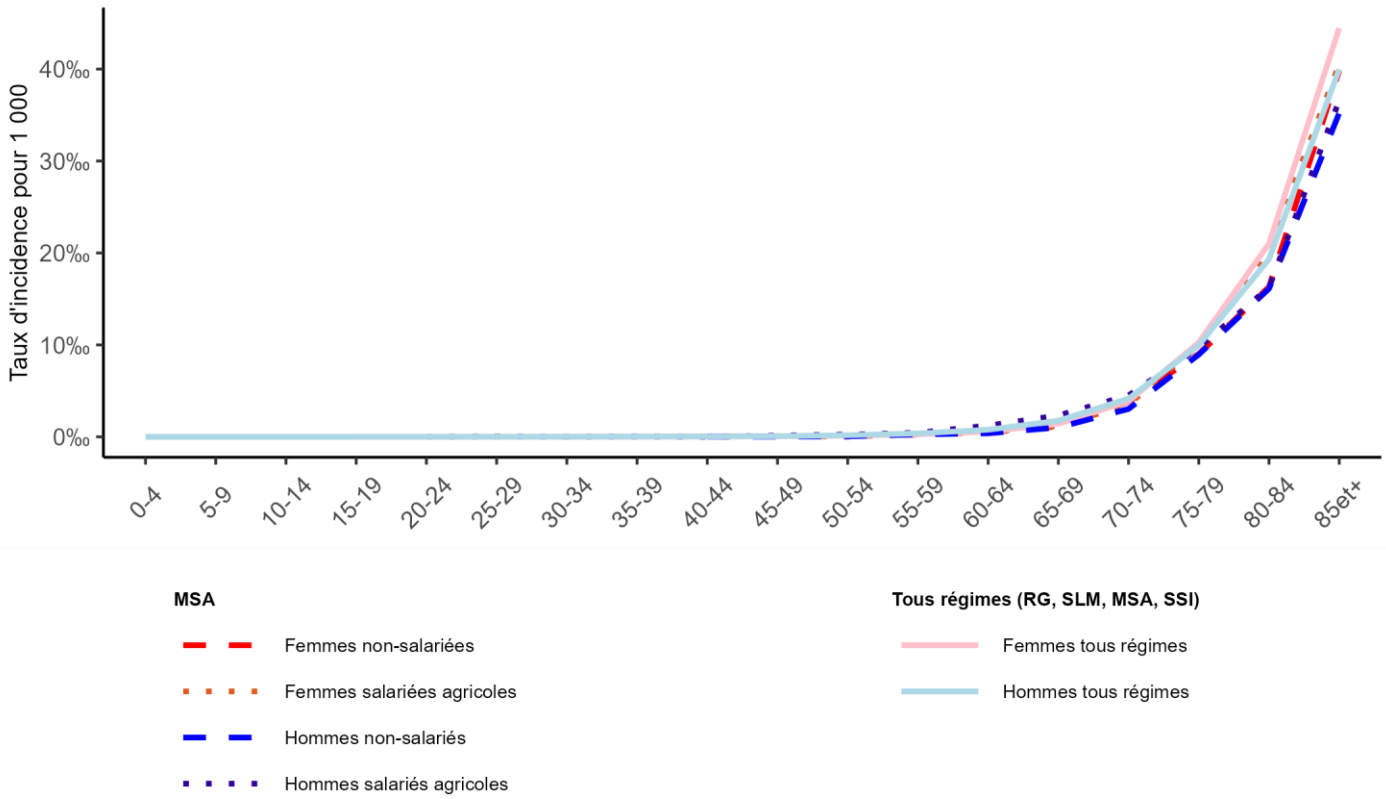
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 58 560
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 5,11 %
- Taux de prévalence : 21,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 16 013

- Âge moyen : 87,3 ans – Âge médian : 89 ans
- Répartition hommes / femmes : 32,9 % / 67,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 28,2 % / 71,8 %

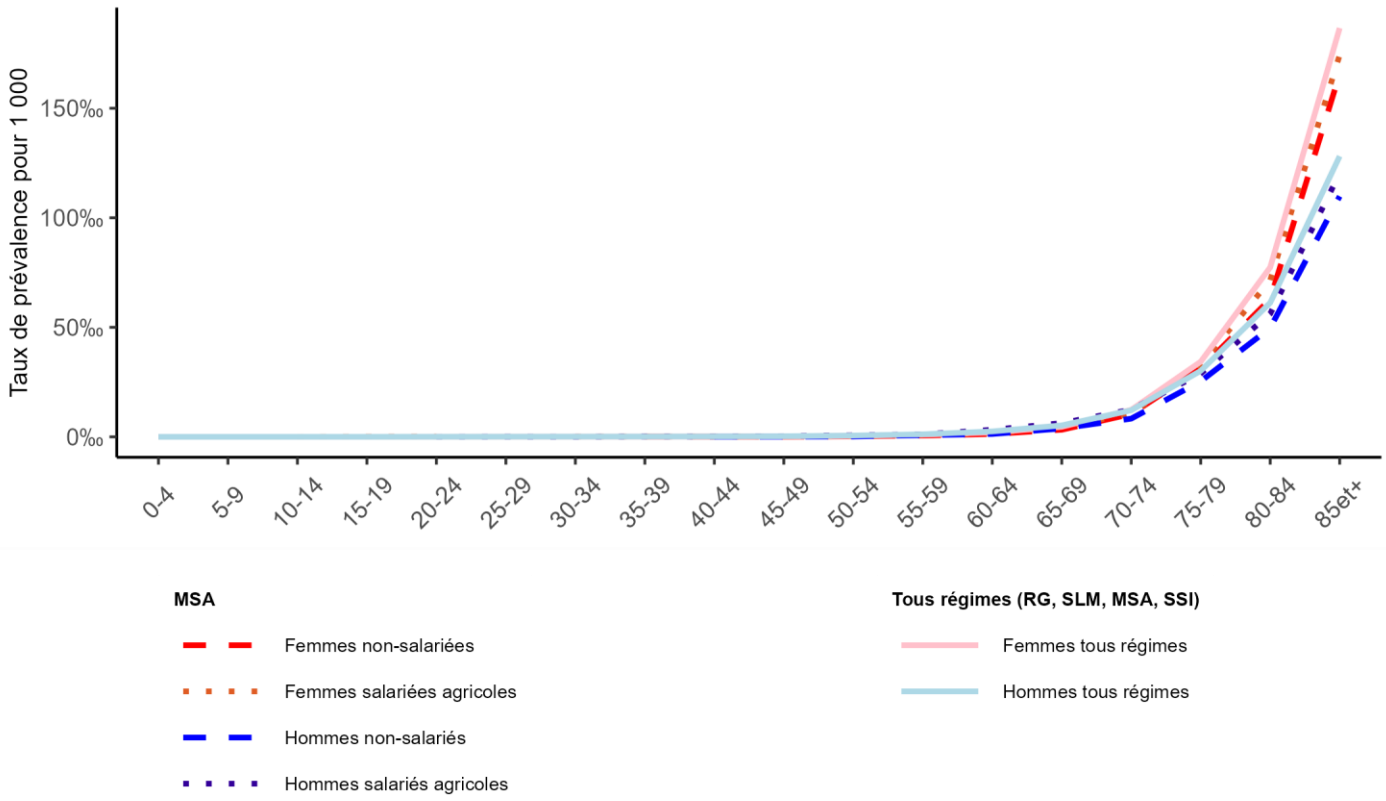
- Coût : 233 479 342 €, soit 2,1 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



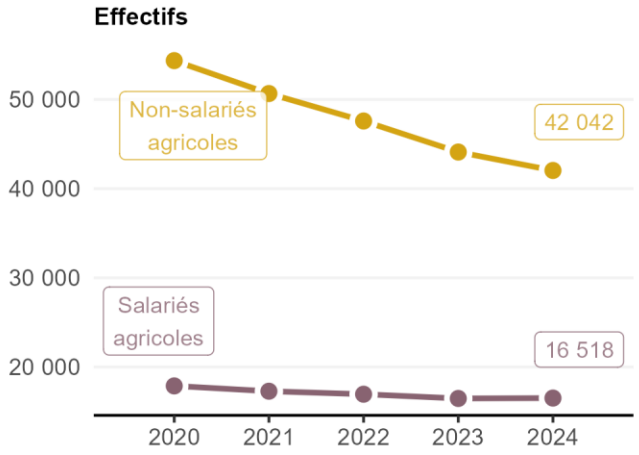
Source SNDS : Exploitation MSA

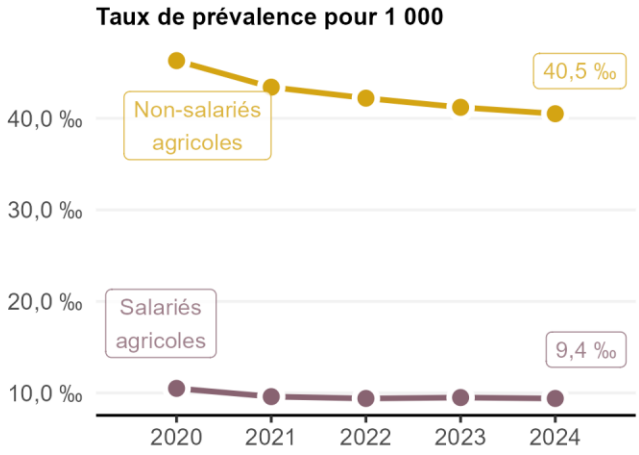
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	30 055	93,3	***
	Salariées	9 262	93,7	***
	Total	**39 317**	**93,4**	***
Hommes	Non-salariés	11 987	88,6	***
	Salariés	7 256	97,6	**
	Total	**19 243**	**91,8**	***
Total	Non-salariés	42 042	91,9	***
	Salariés	16 518	95,4	***
	Total	**58 560**	**92,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



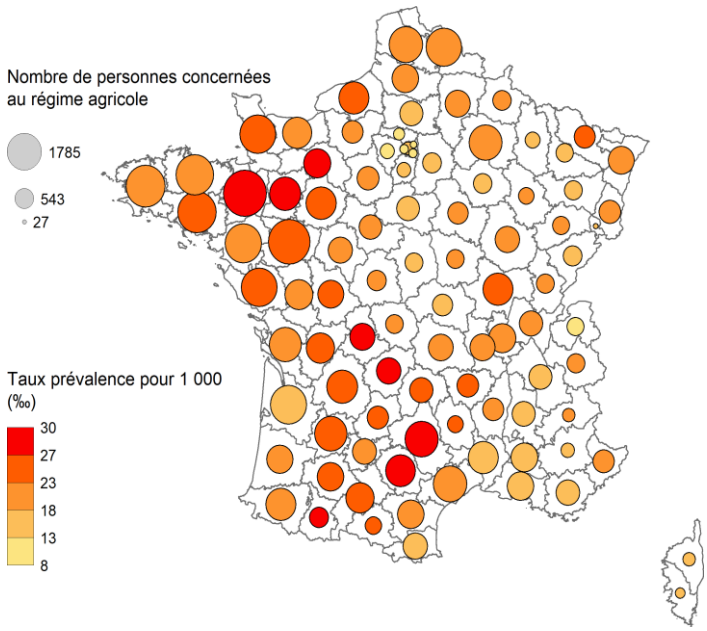


Source SNDS : Exploitation MSA

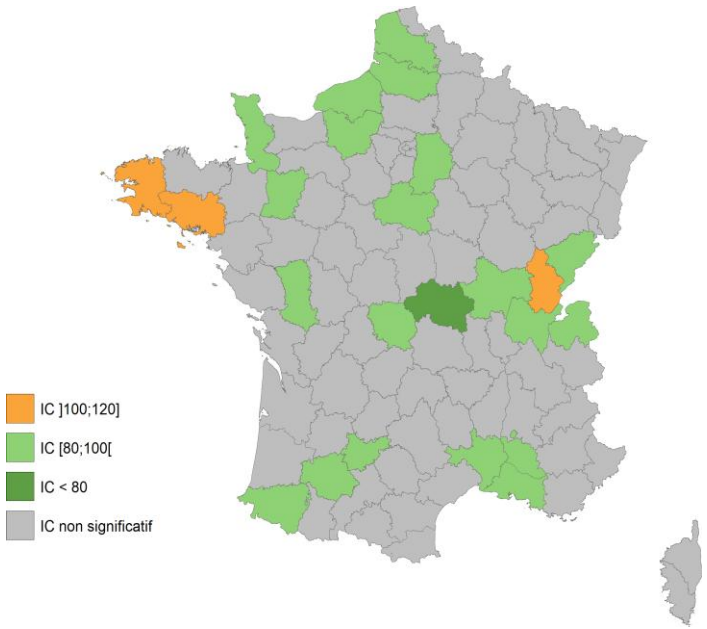
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

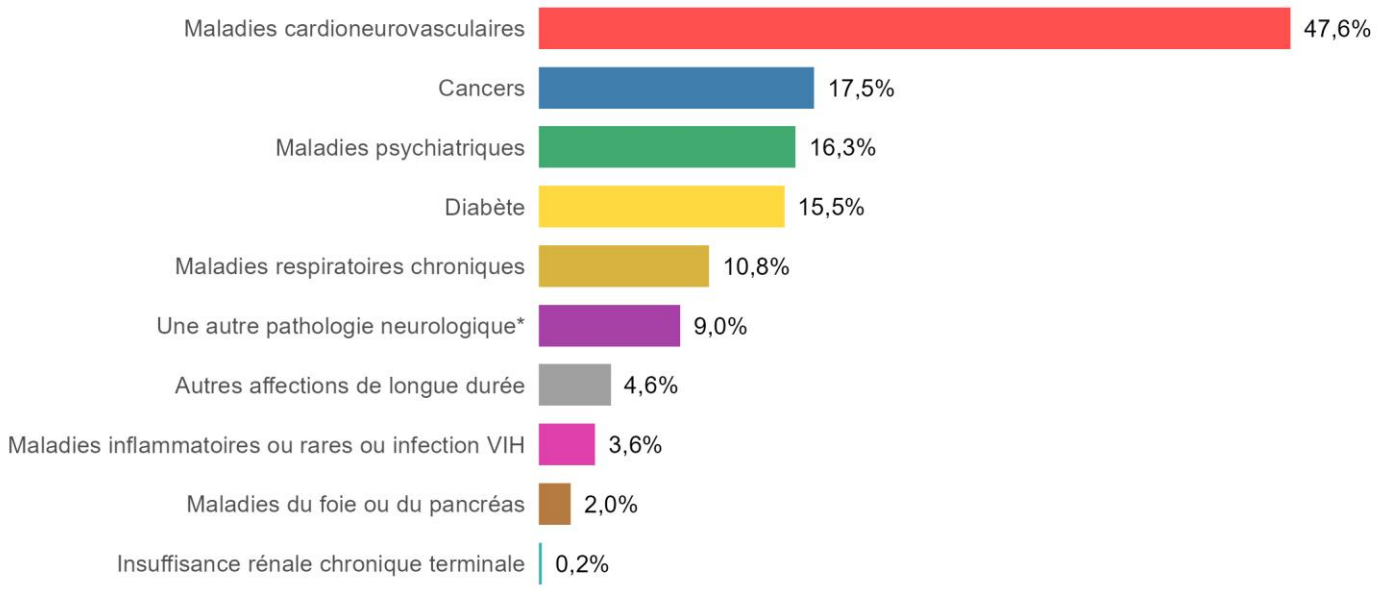


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

72,4 % des assurés pris en charge pour *Démences (dont maladie d'Alzheimer)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 4,4% Maladie de Parkinson ; 3,9% Épilepsie ; 0,7% Autres affections neurologiques ; 0,2% Lésion médullaire ; 0,1% Sclérose en plaques ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Démences (dont maladie d'Alzheimer) (NEU_DEM_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladie d'Alzheimer

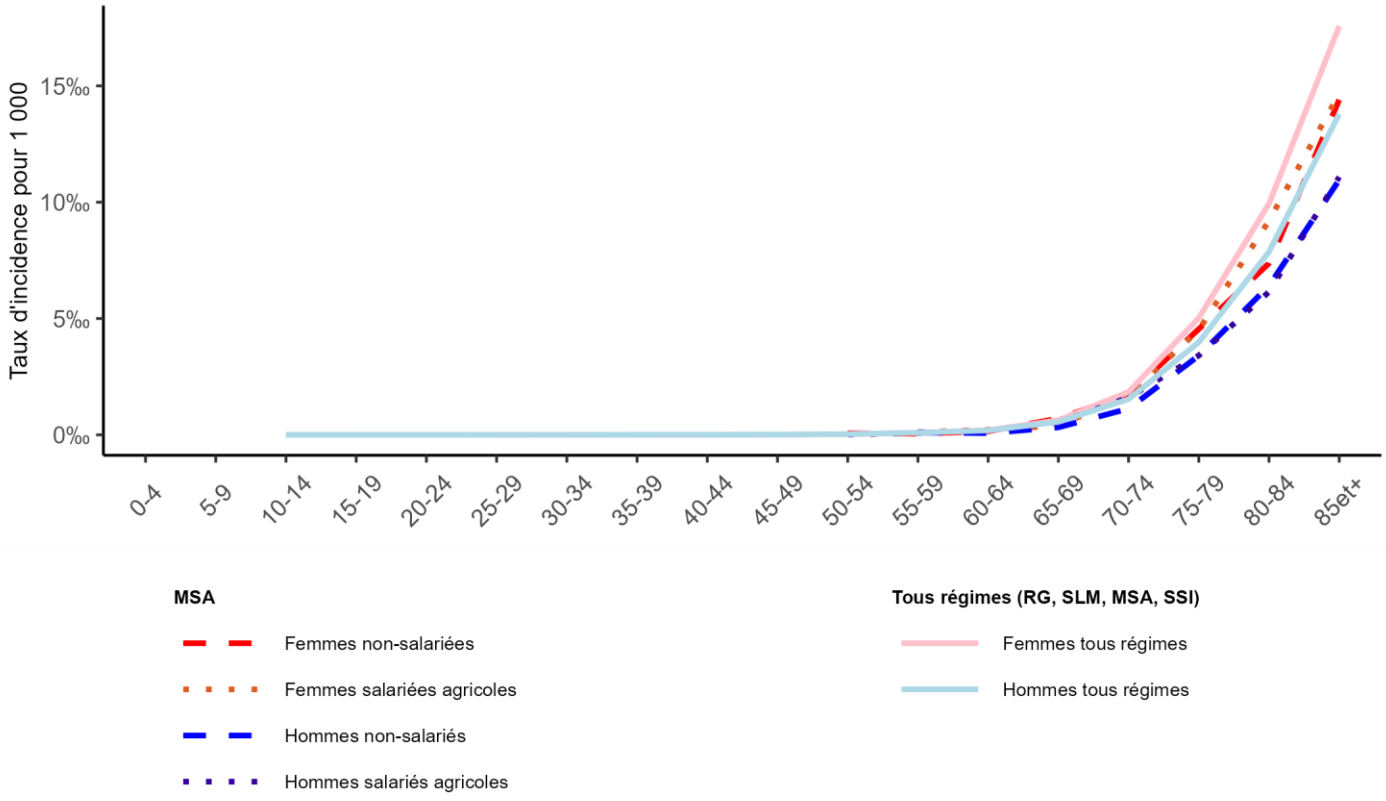
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 26 936
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 8,15 %
- Taux de prévalence : 9,7 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 5 816

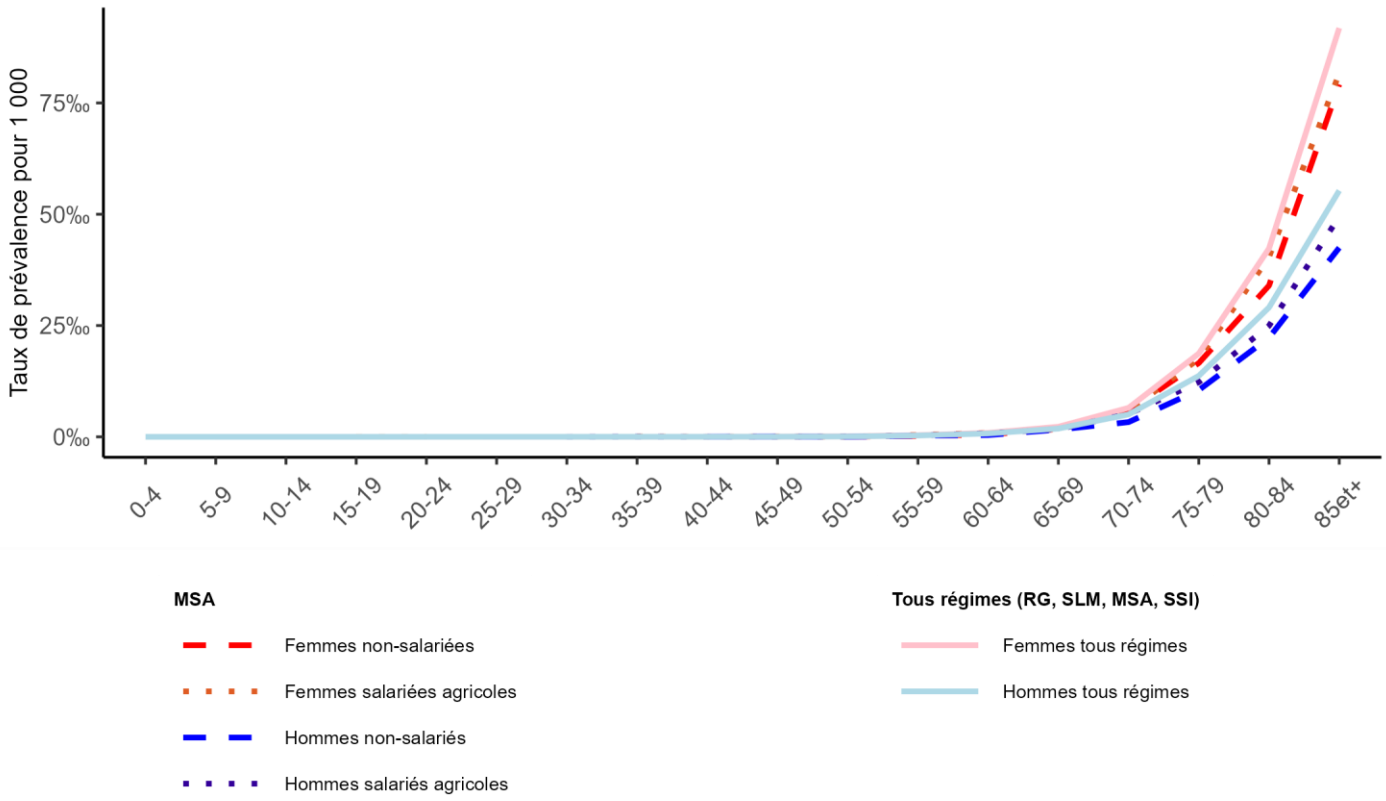
- Âge moyen : 87,2 ans – Âge médian : 88 ans
- Répartition hommes / femmes : 28,6 % / 71,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 27,8 % / 72,2 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



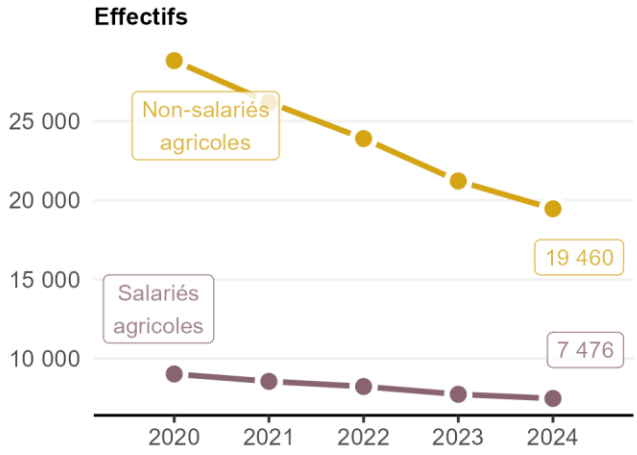
Source SNDS : Exploitation MSA

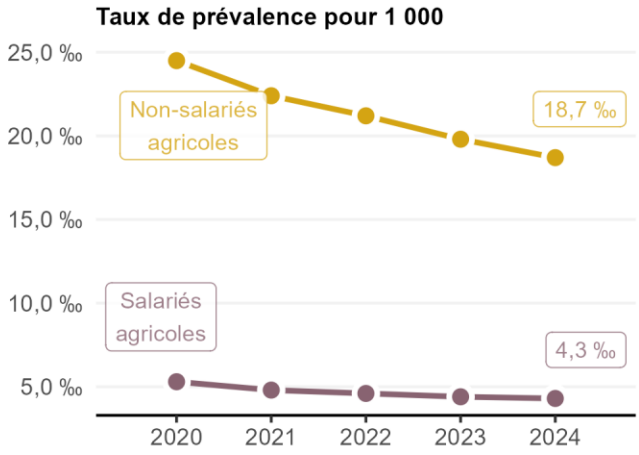
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	14 676	91,0	***
	Salariées	4 558	91,2	***
	Total	**19 234**	**91,1**	***
Hommes	Non-salariés	4 784	81,2	***
	Salariés	2 918	91,2	***
	Total	**7 702**	**84,7**	***
Total	Non-salariés	19 460	88,4	***
	Salariés	7 476	91,2	***
	Total	**26 936**	**89,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



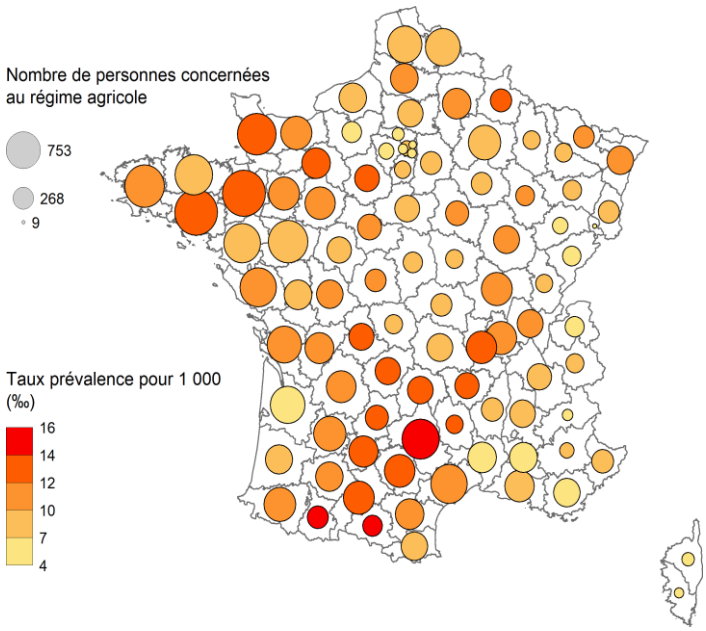


Source SNDS : Exploitation MSA

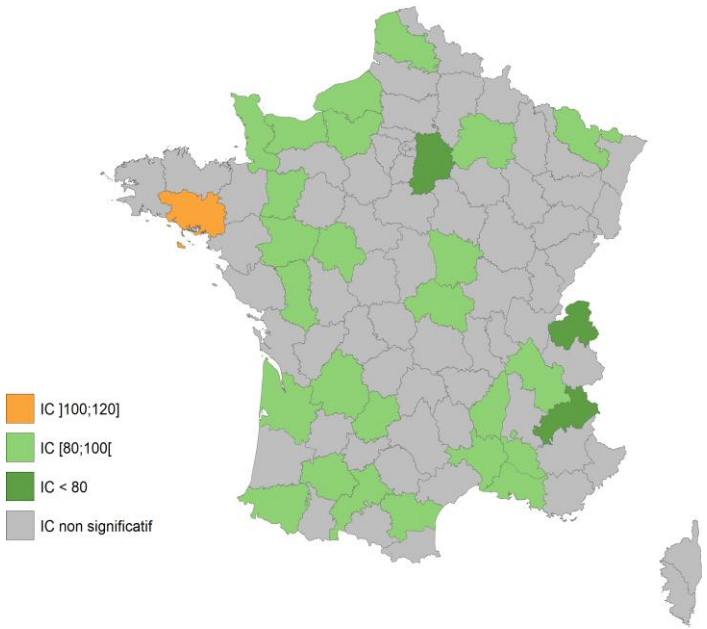
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladie d'Alzheimer (NEU_DEM_ALZ) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres démences

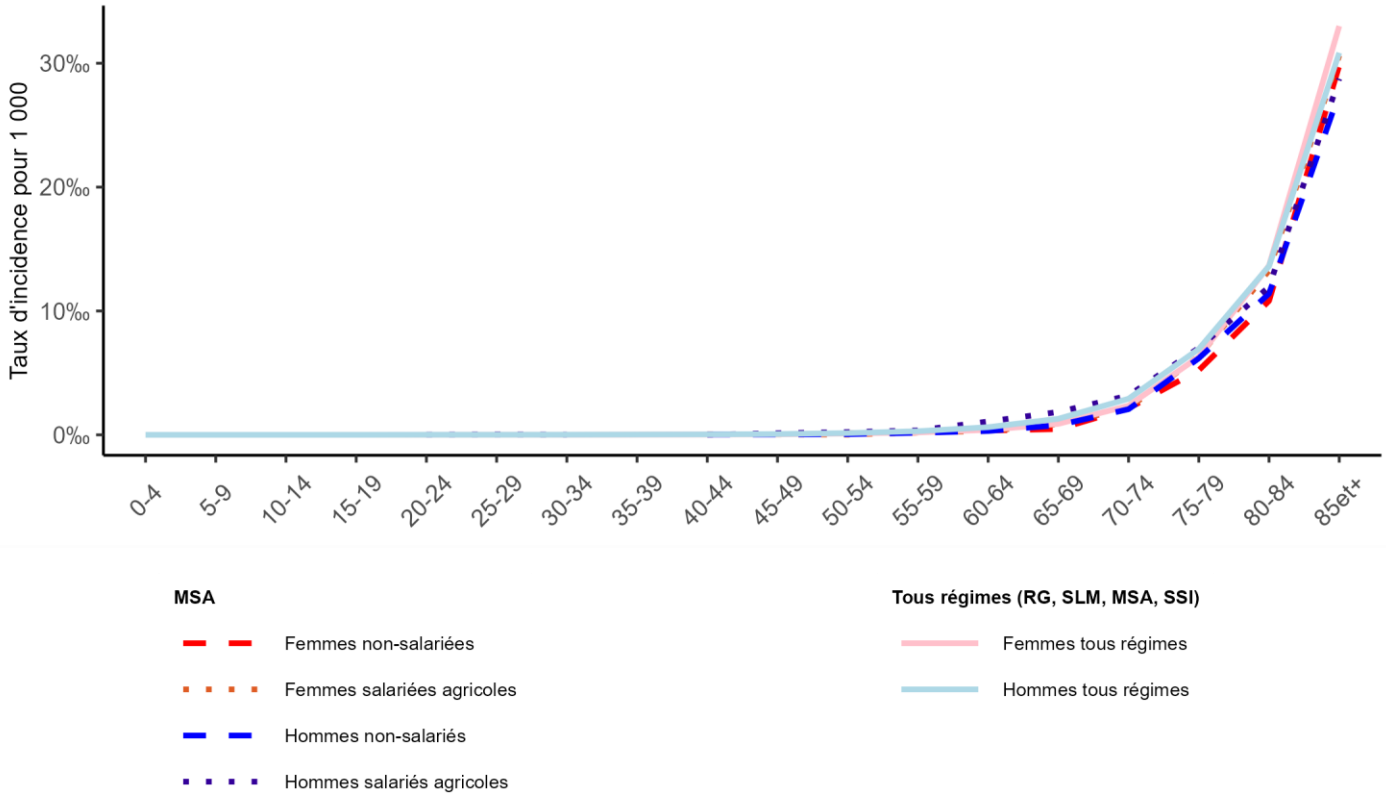
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 31 624
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,08 %
- Taux de prévalence : 11,3 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 11 767

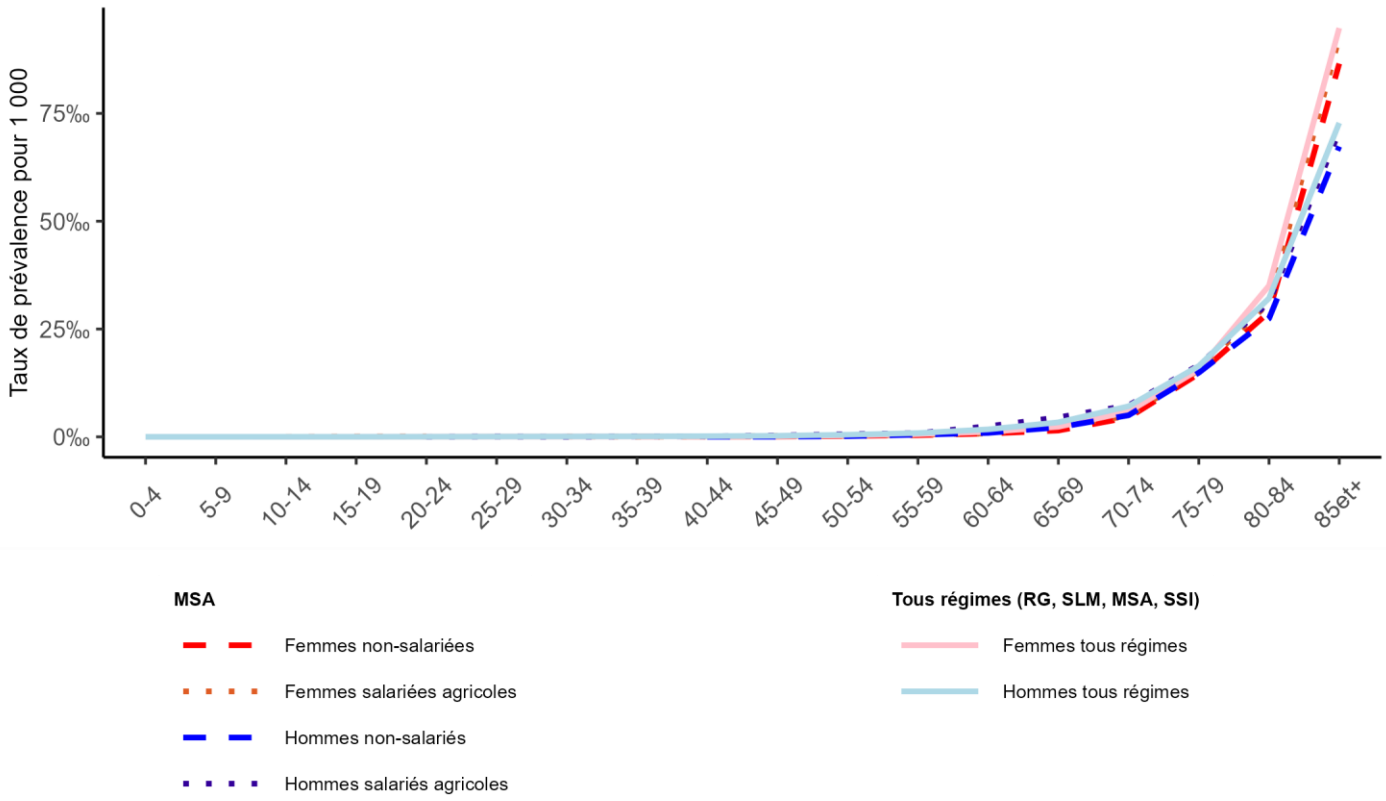
- Âge moyen : 87,4 ans – Âge médian : 89 ans
- Répartition hommes / femmes : 36,5 % / 63,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 28,6 % / 71,4 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



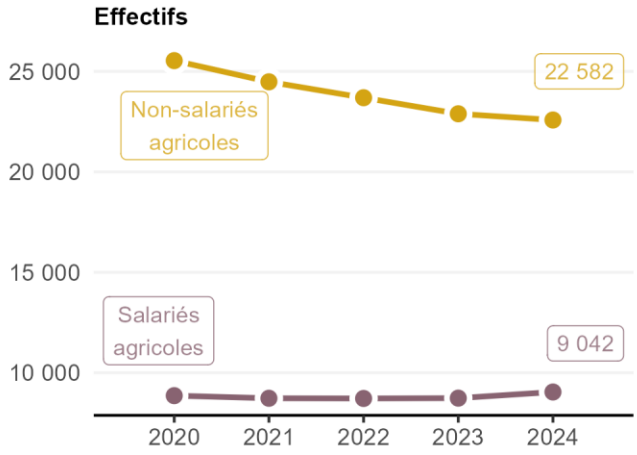
Source SNDS : Exploitation MSA

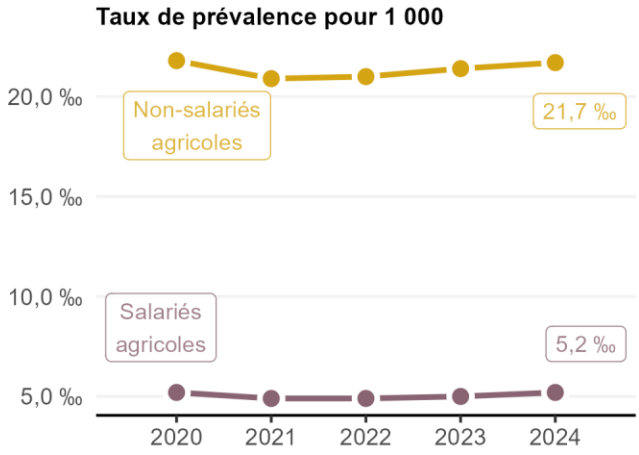
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	15 379	95,6	***
	Salariées	4 704	96,3	**
	Total	**20 083**	**95,8**	***
Hommes	Non-salariés	7 203	94,3	***
	Salariés	4 338	102,5	Non significatif
	Total	**11 541**	**97,2**	***
Total	Non-salariés	22 582	95,2	***
	Salariés	9 042	99,2	Non significatif
	Total	**31 624**	**96,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



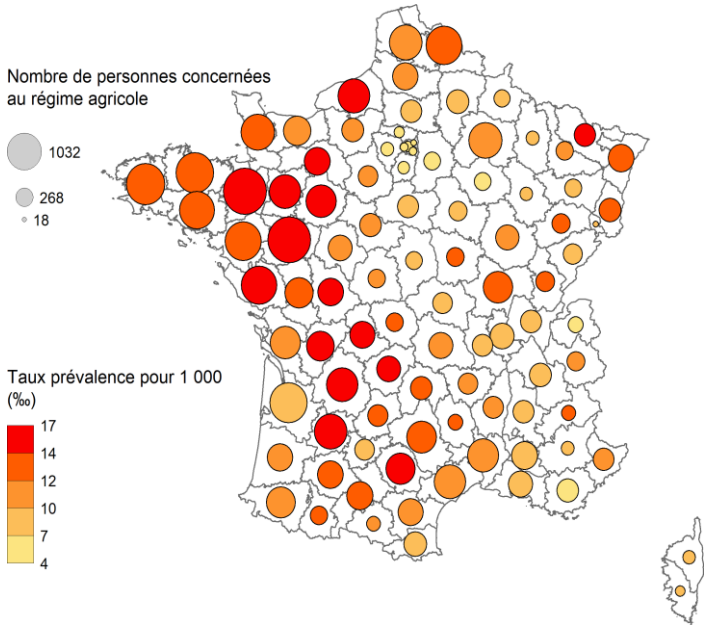


Source SNDS : Exploitation MSA

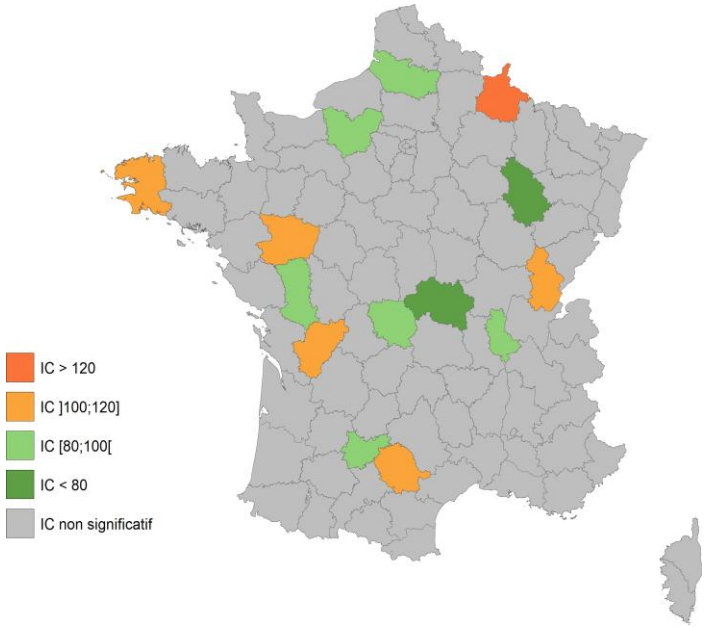
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres démences (NEU_DEM_AUT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladie de Parkinson

Au régime agricole en 2024

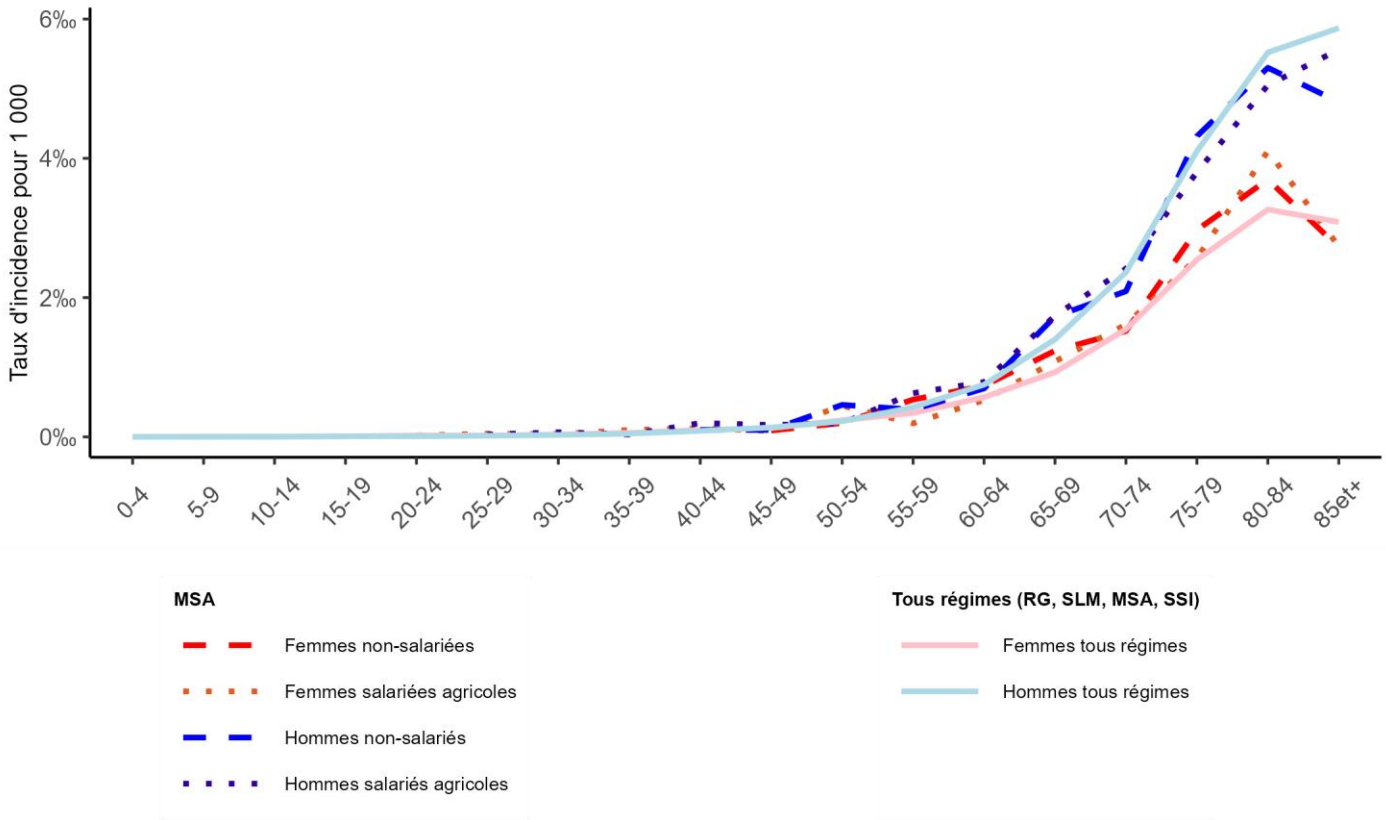
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 20 588
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,29 %
- Taux de prévalence : 7,4 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 3 190

- Âge moyen : 79,6 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes / femmes : 56,8 % / 43,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 36,9 % / 63,1 %

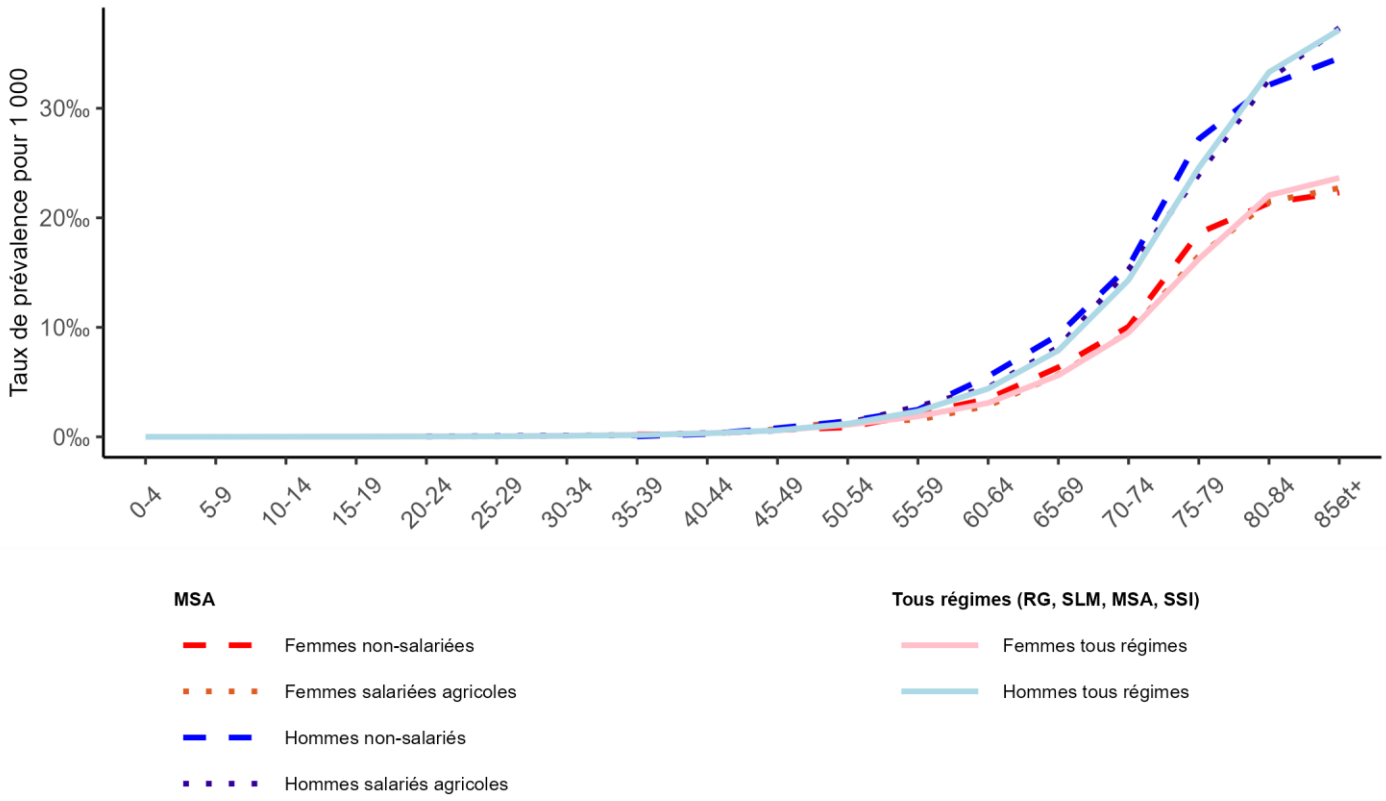
- Coût : 107 093 678 €, soit 1,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



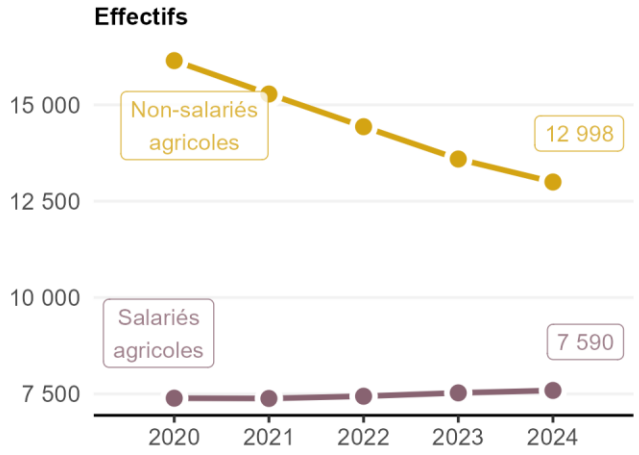
Source SNDS : Exploitation MSA

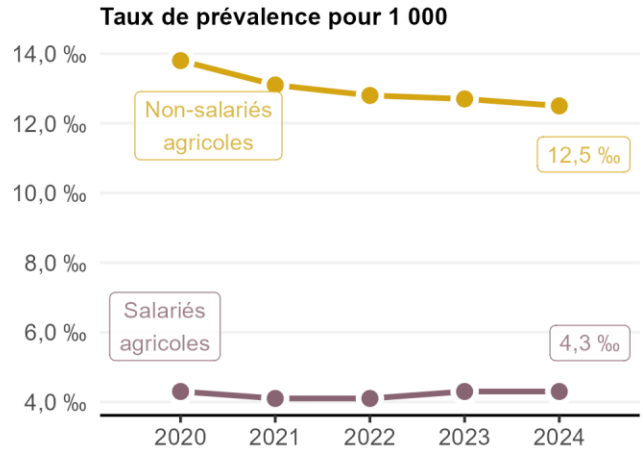
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	6 068	105,9	***
	Salariées	2 820	97,7	Non significatif
	Total	**8 888**	**103,2**	***
Hommes	Non-salariés	6 930	107,0	***
	Salariés	4 770	101,5	Non significatif
	Total	**11 700**	**104,7**	***
Total	Non-salariés	12 998	106,5	***
	Salariés	7 590	100,1	Non significatif
	Total	**20 588**	**104,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



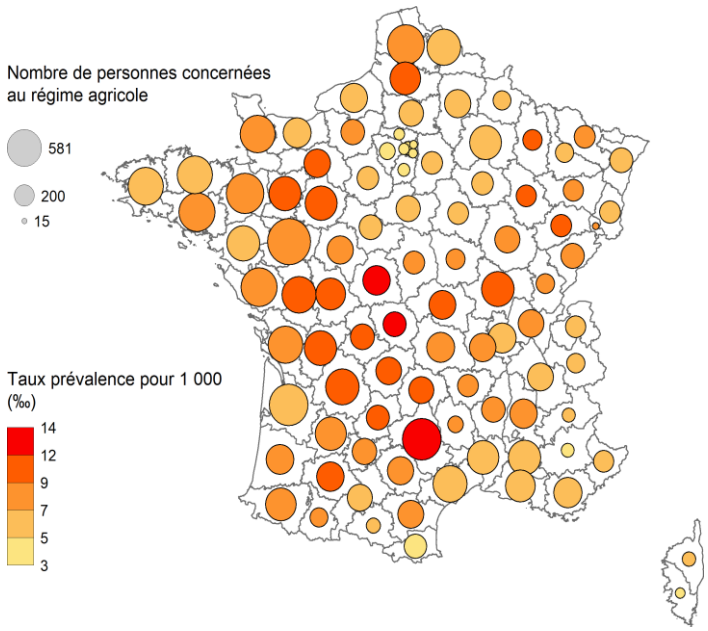


Source SNDS : Exploitation MSA

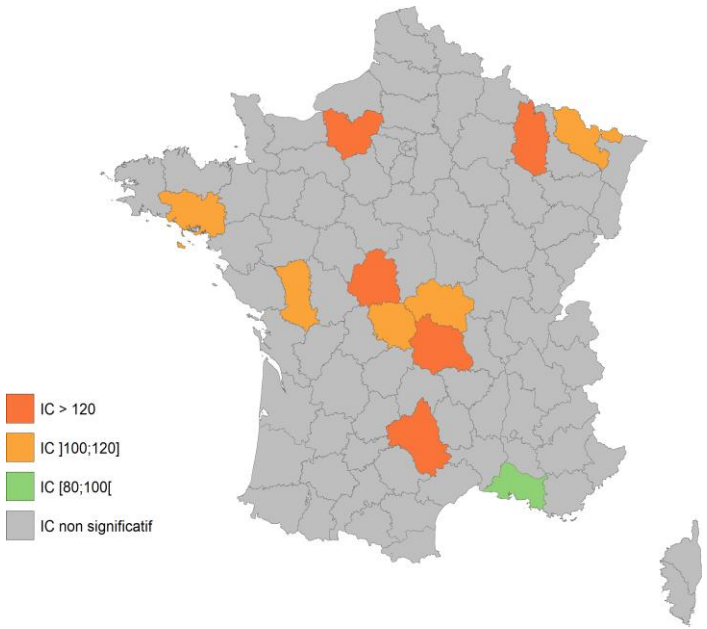
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

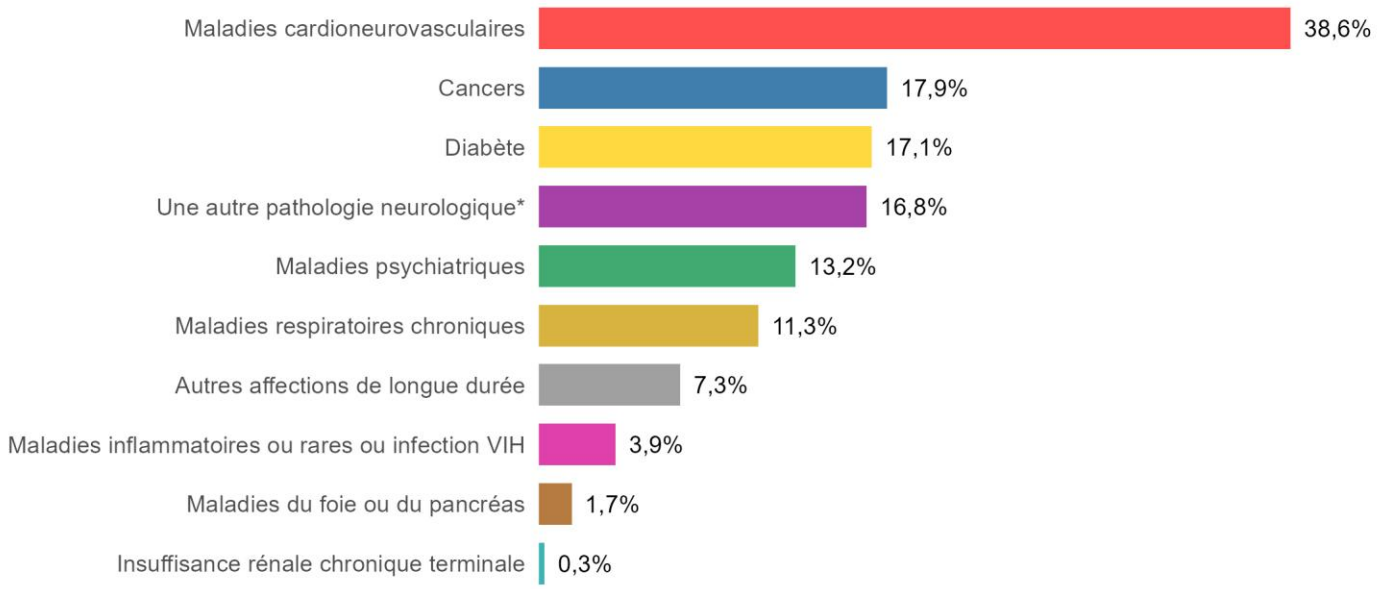


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,1 % des assurés pris en charge pour *Maladie de Parkinson*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,2% Épilepsie ; 1,3% Autres affections neurologiques ; 0,4% Lésion médullaire ; 0,2% Sclérose en plaques ; 0,1% Myopathie ou myasthénie ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladie de Parkinson (NEU_PRK_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Sclérose en plaques

Au régime agricole en 2024

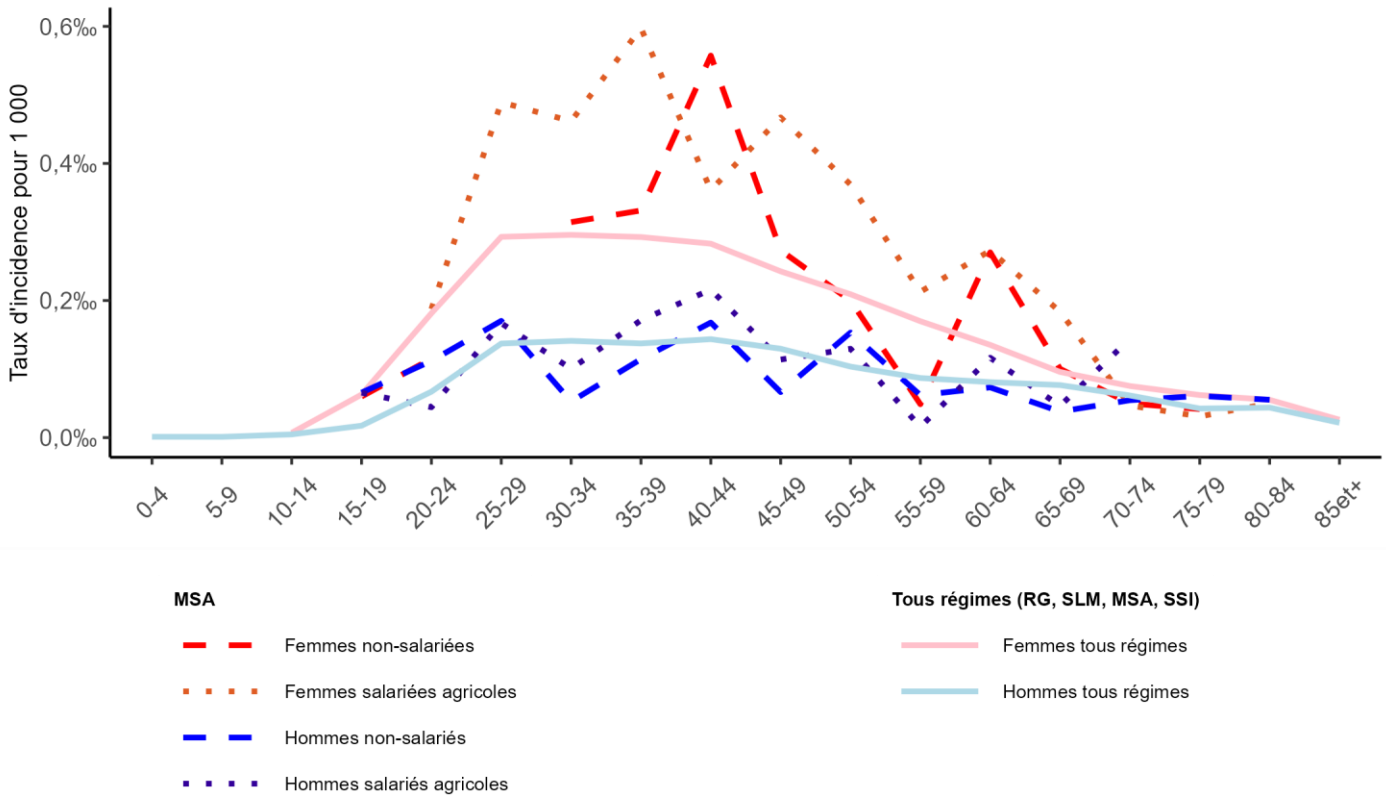
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 4 480
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,97 %
- Taux de prévalence : 1,6 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 335

- Âge moyen : 56,6 ans – Âge médian : 57 ans
- Répartition hommes / femmes : 34,0 % / 66,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 67,7 % / 32,3 %

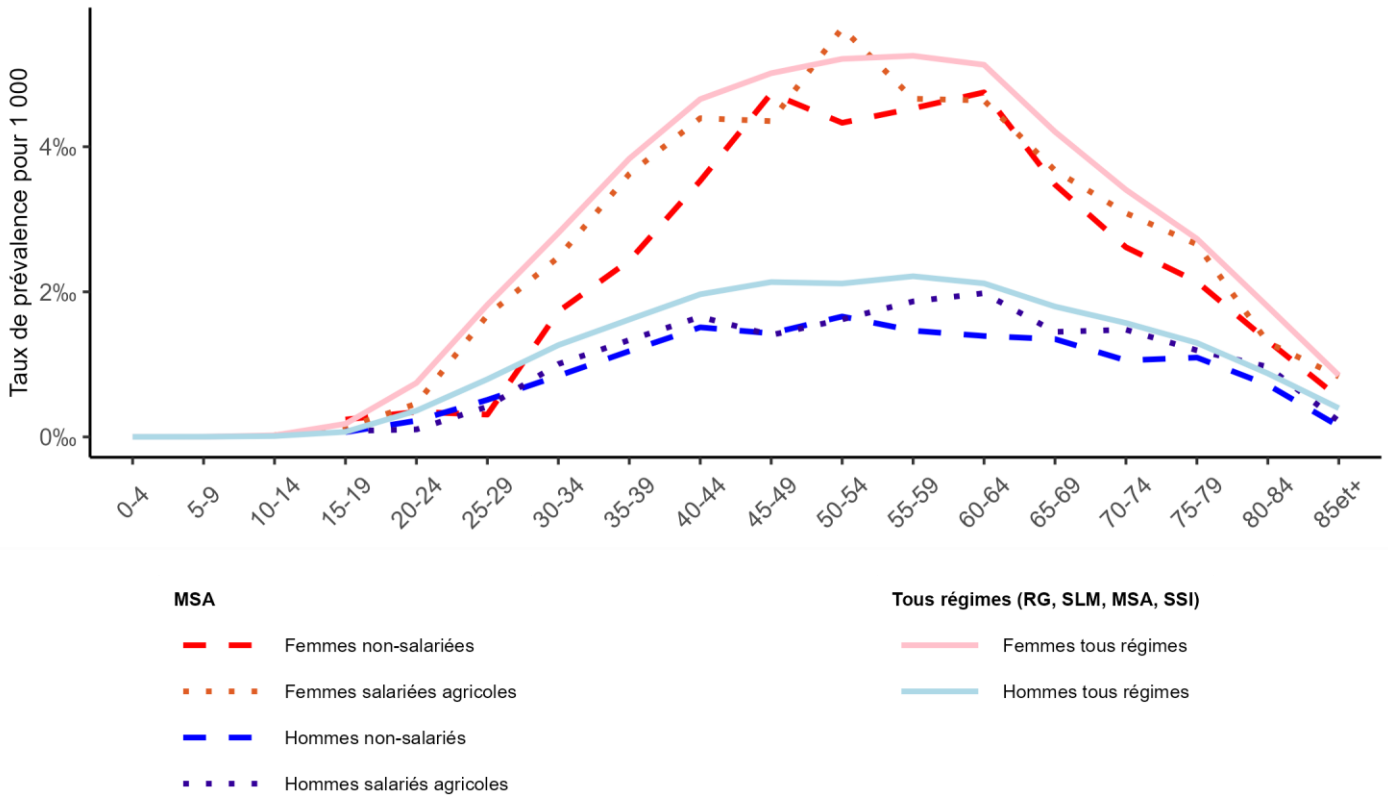
- Coût : 56 453 518 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



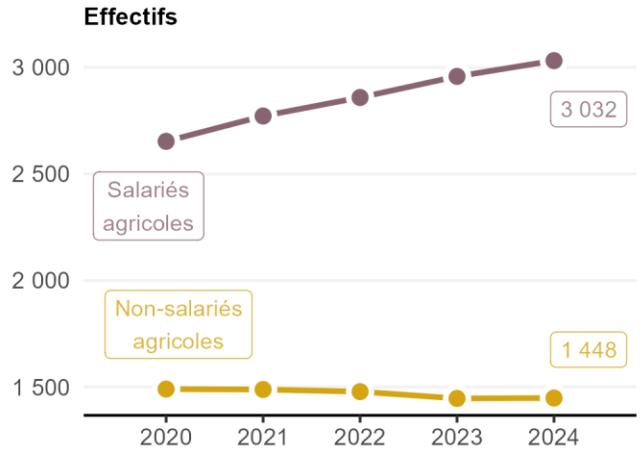
Source SNDS : Exploitation MSA

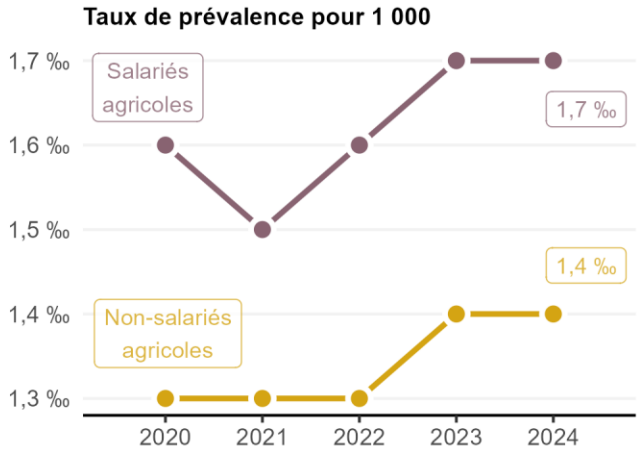
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	872	83,5	***
	Salariées	2 083	91,5	***
	Total	**2 955**	**89,0**	***
Hommes	Non-salariés	576	72,6	***
	Salariés	949	80,9	***
	Total	**1 525**	**77,5**	***
Total	Non-salariés	1 448	78,8	***
	Salariés	3 032	87,9	***
	Total	**4 480**	**84,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



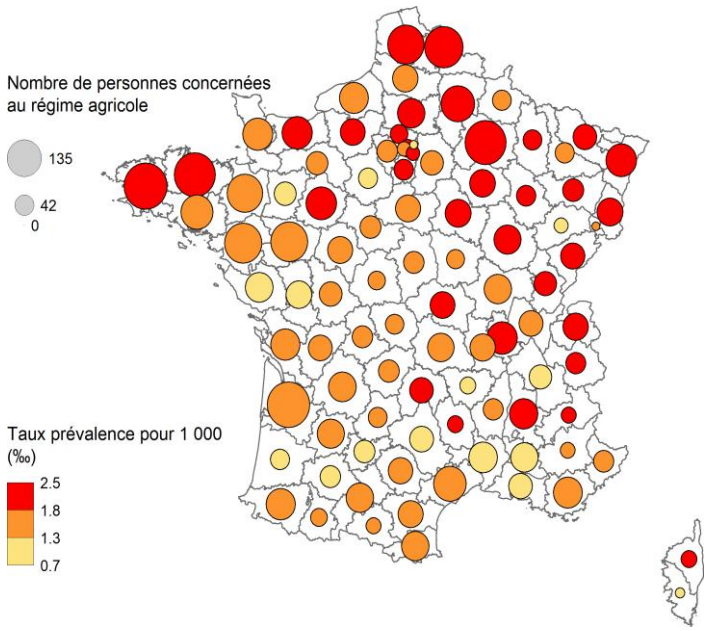


Source SNDS : Exploitation MSA

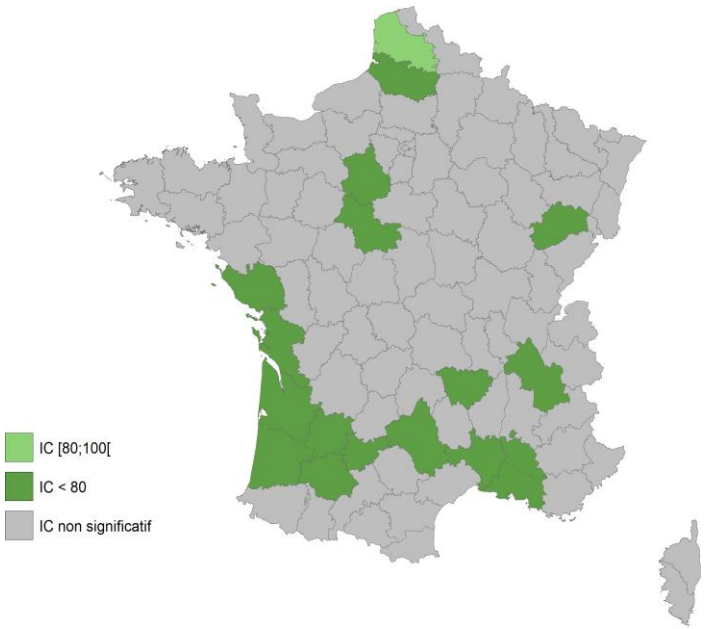
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

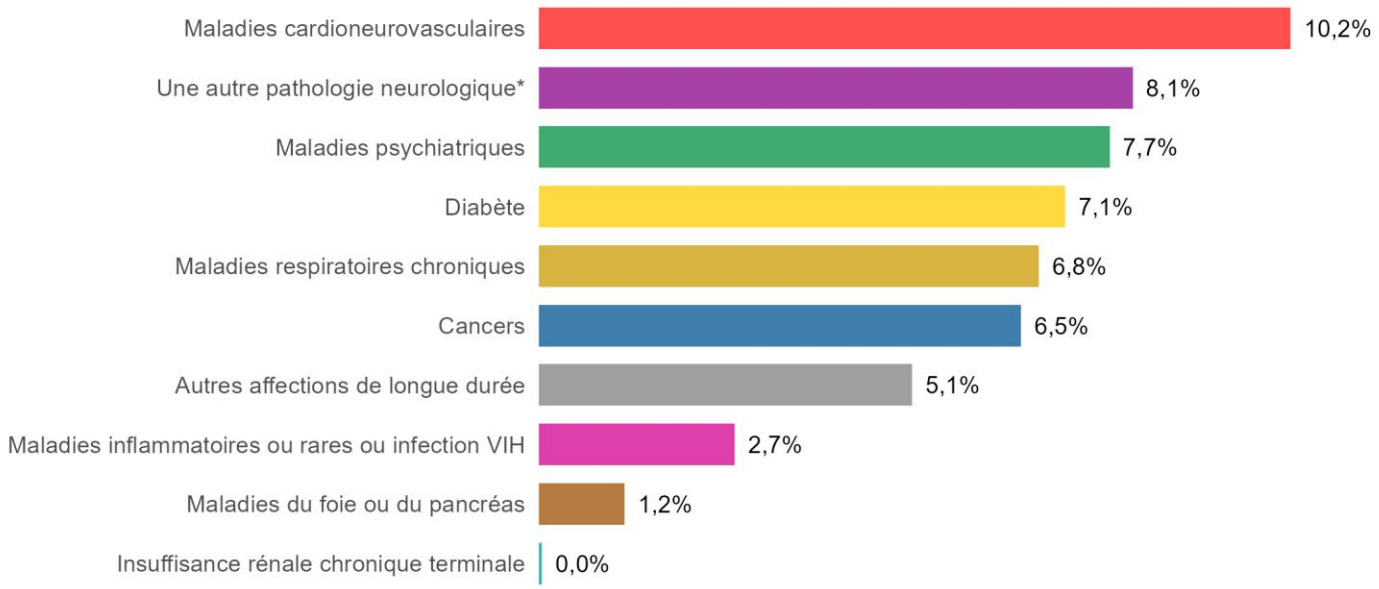


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

39,0 % des assurés pris en charge pour *Sclérose en plaques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 3,4% Autres affections neurologiques ; 2,5% Épilepsie ; 1,1% Démences (dont maladie d'Alzheimer): ; 1,1% Maladie de Parkinson ; 0,3% Myopathie ou myasthénie ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Sclérose en plaques (NEU_SEP_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Lésion médullaire

Au régime agricole en 2024

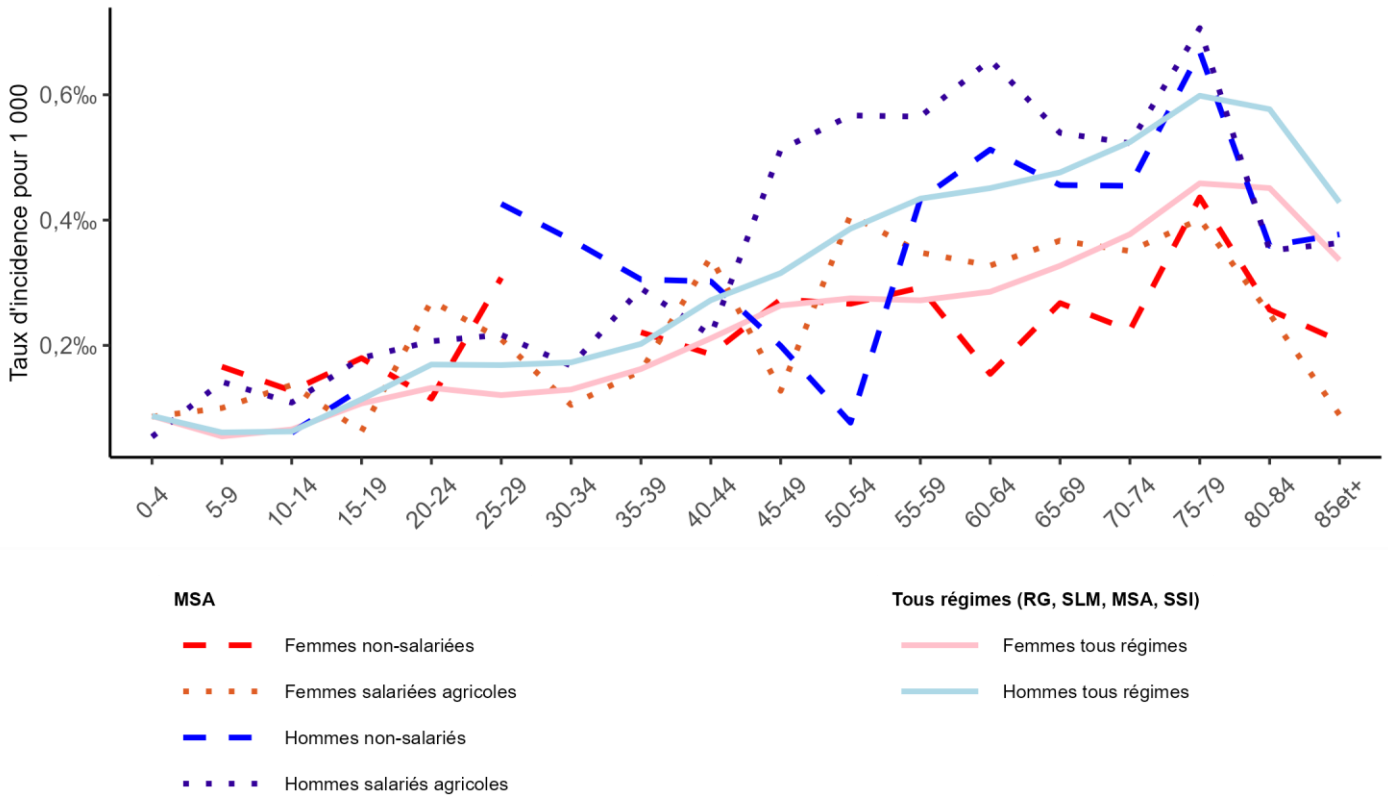
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 4 293
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,2 %
- Taux de prévalence : 1,5 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 856

- Âge moyen : 59,8 ans – Âge médian : 62 ans
- Répartition hommes / femmes : 64,6 % / 35,4 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 61,2 % / 38,8 %

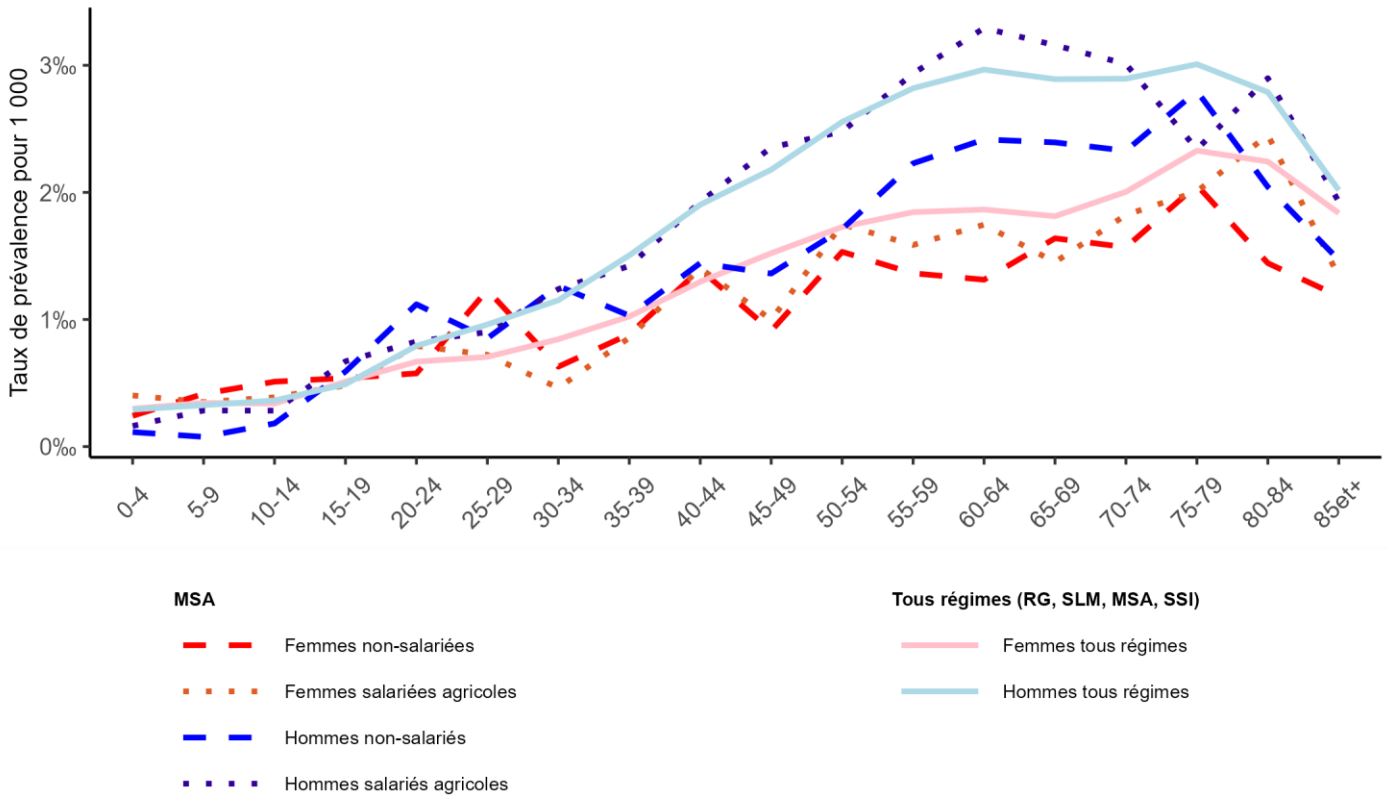
- Coût : 38 354 474 €, soit 0,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



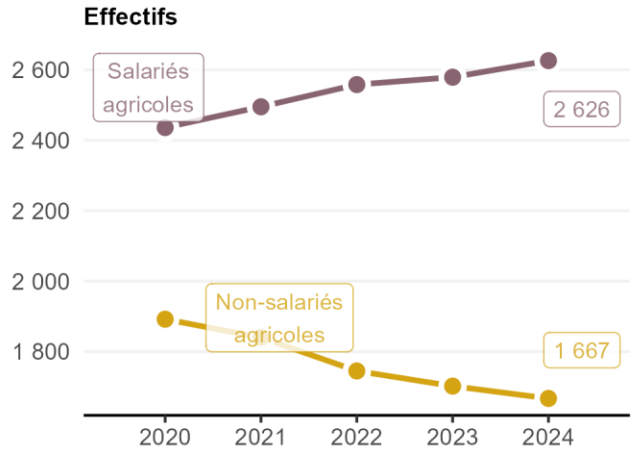
Source SNDS : Exploitation MSA

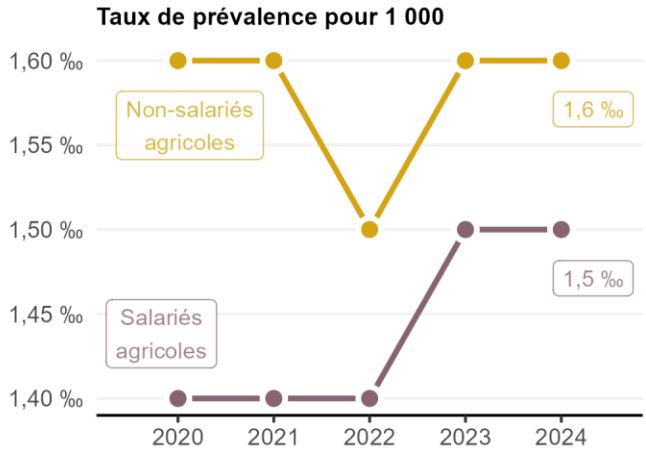
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	616	79,9	***
	Salariées	903	89,2	***
	Total	**1 519**	**85,2**	***
Hommes	Non-salariés	1 051	81,6	***
	Salariés	1 723	101,8	Non significatif
	Total	**2 774**	**93,1**	***
Total	Non-salariés	1 667	80,9	***
	Salariés	2 626	97,1	Non significatif
	Total	**4 293**	**90,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



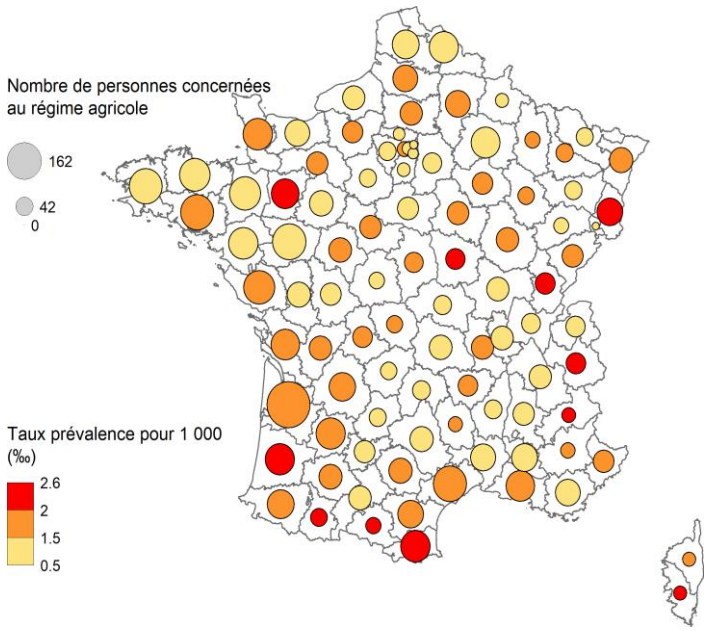


Source SNDS : Exploitation MSA

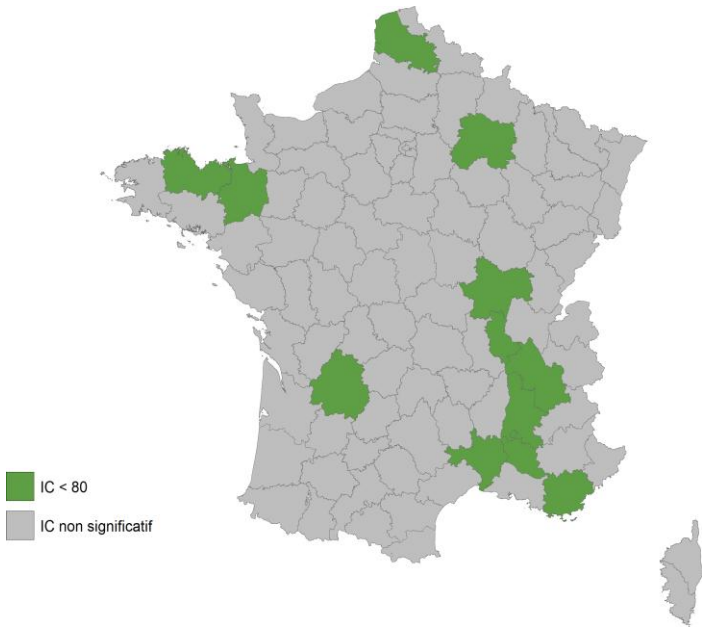
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

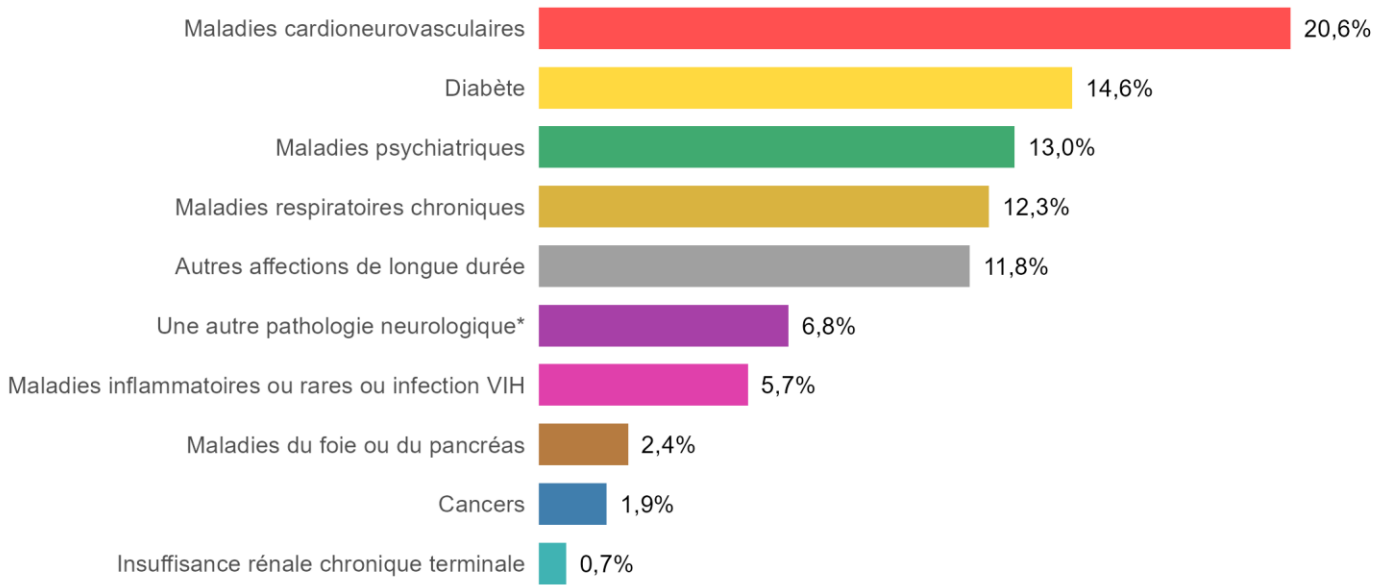


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

56,9 % des assurés pris en charge pour *Lésion médullaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 2,9% Épilepsie ; 2,2% Démences (dont maladie d'Alzheimer): ; 2,0% Maladie de Parkinson ; 0,1% Myopathie ou myasthénie ; 0,0% Sclérose en plaques ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Lésion médullaire (NEU_LME_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Myopathie ou myasthénie

Au régime agricole en 2024

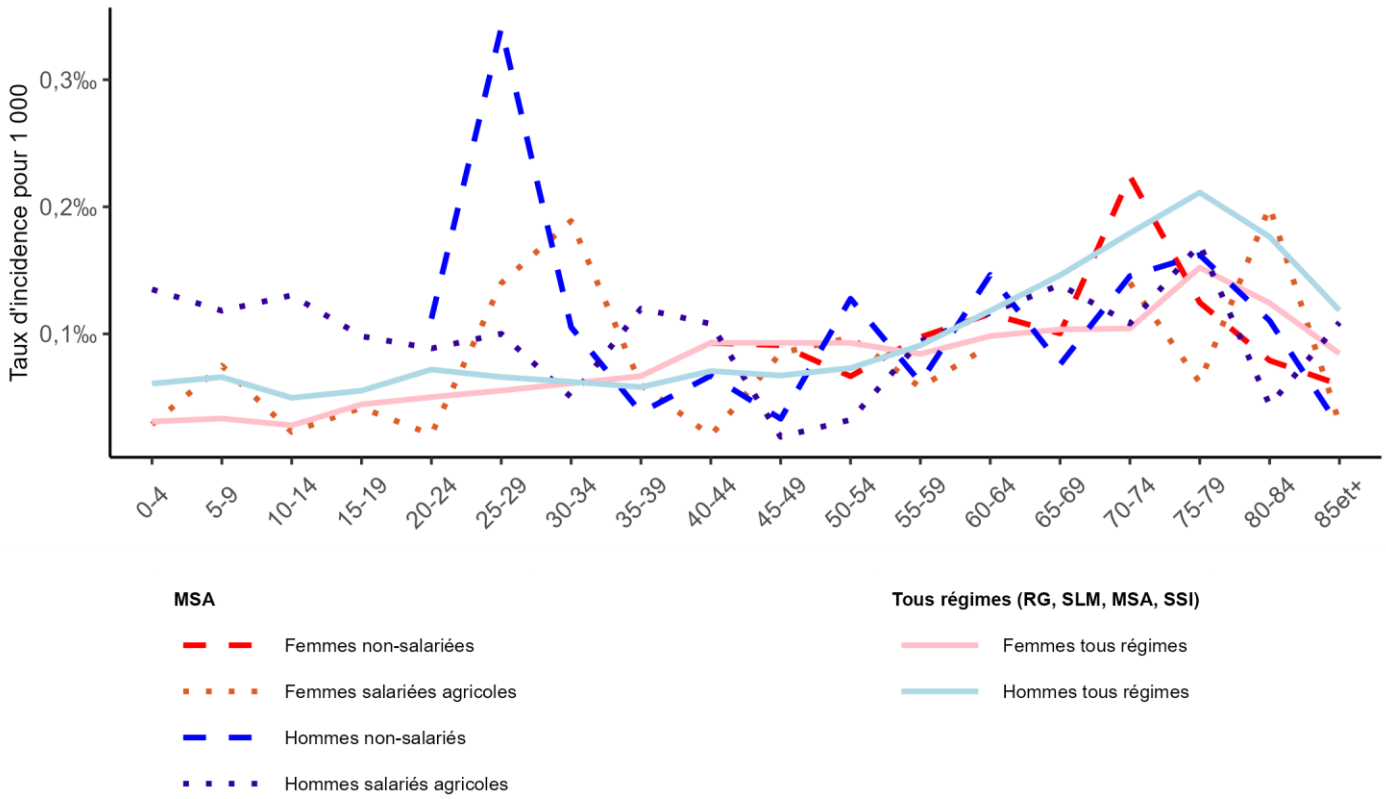
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 2 110
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 1,73 %
- Taux de prévalence : 0,8 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 243

- Âge moyen : 59,5 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes / femmes : 58,2 % / 41,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 59,7 % / 40,3 %

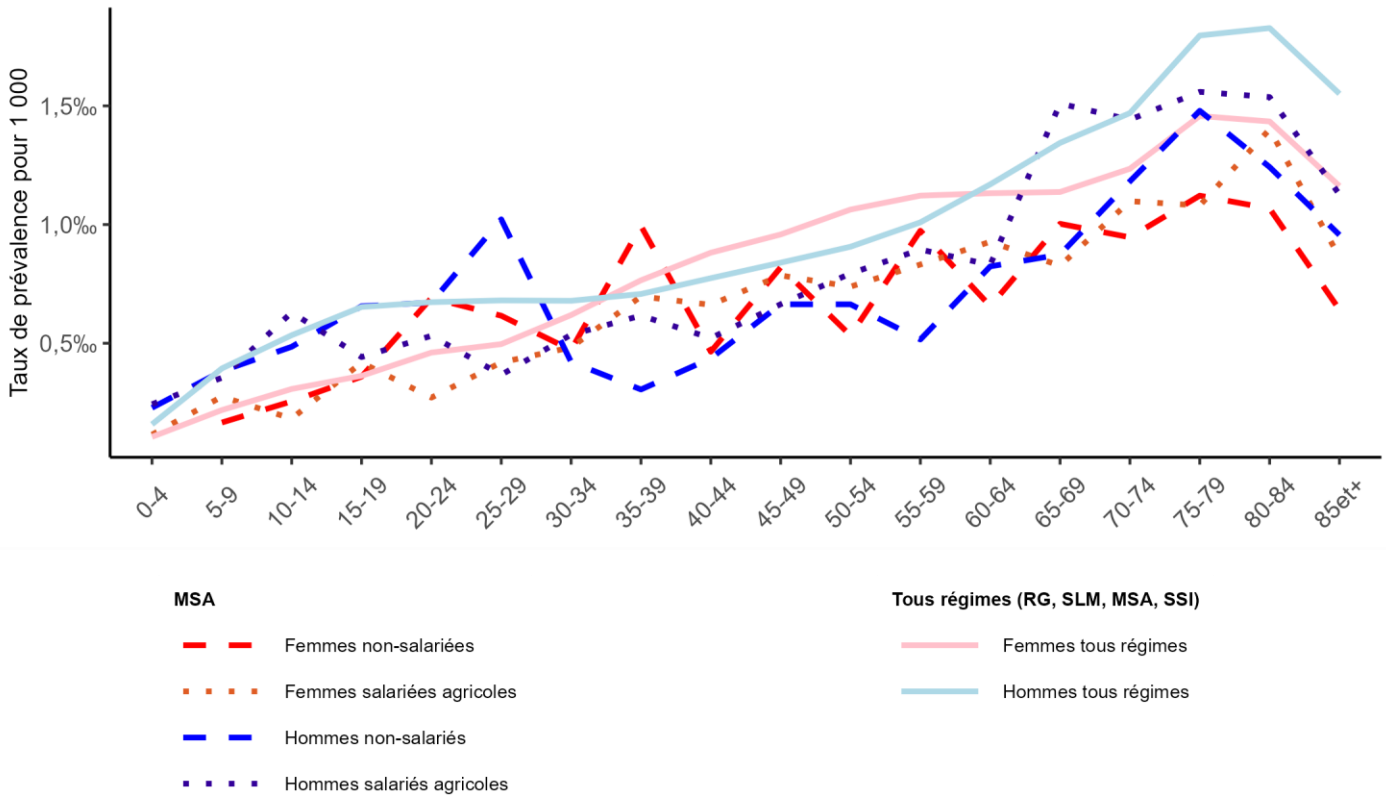
- Coût : 15 688 049 €, soit 0,1 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



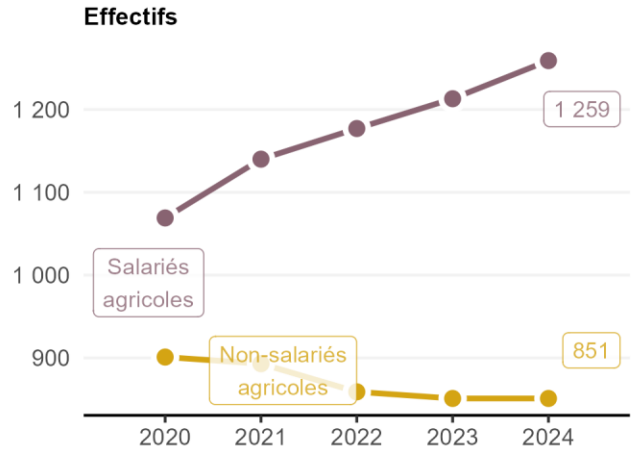
Source SNDS : Exploitation MSA

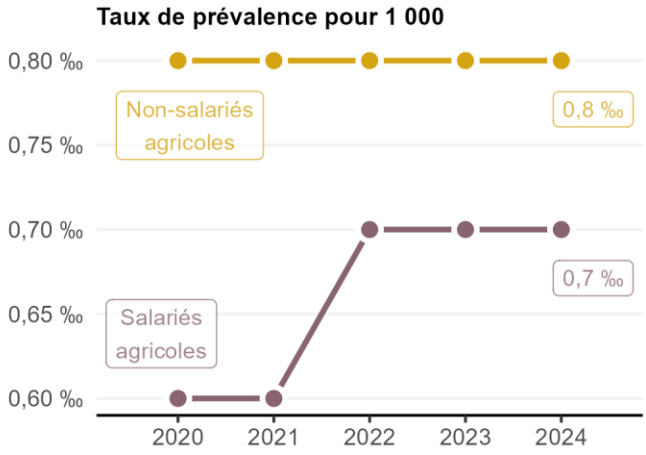
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	363	74,4	***
	Salariées	518	79,5	***
	Total	**881**	**77,3**	***
Hommes	Non-salariés	488	73,4	***
	Salariés	741	85,2	***
	Total	**1 229**	**80,1**	***
Total	Non-salariés	851	73,9	***
	Salariés	1 259	82,8	***
	Total	**2 110**	**78,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



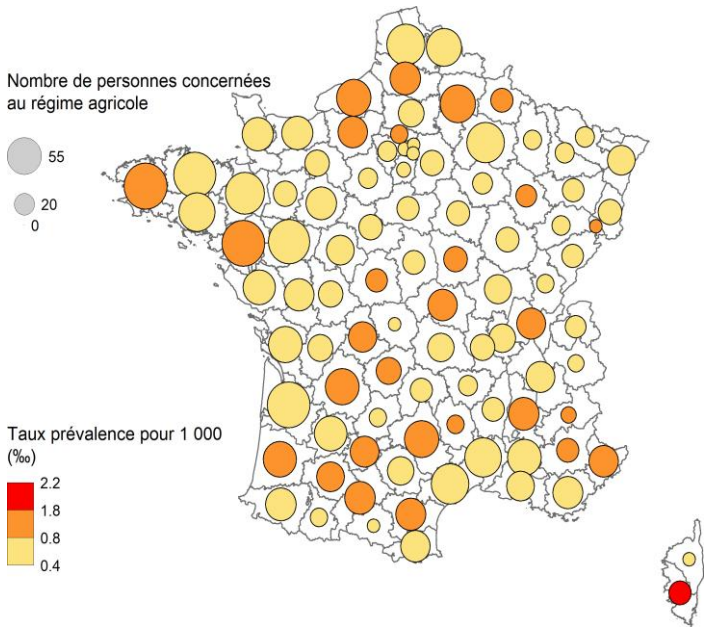


Source SNDS : Exploitation MSA

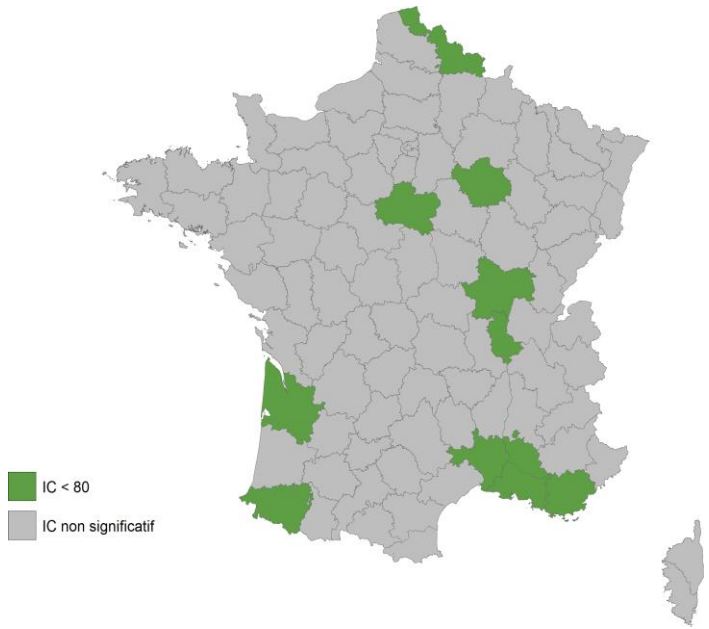
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

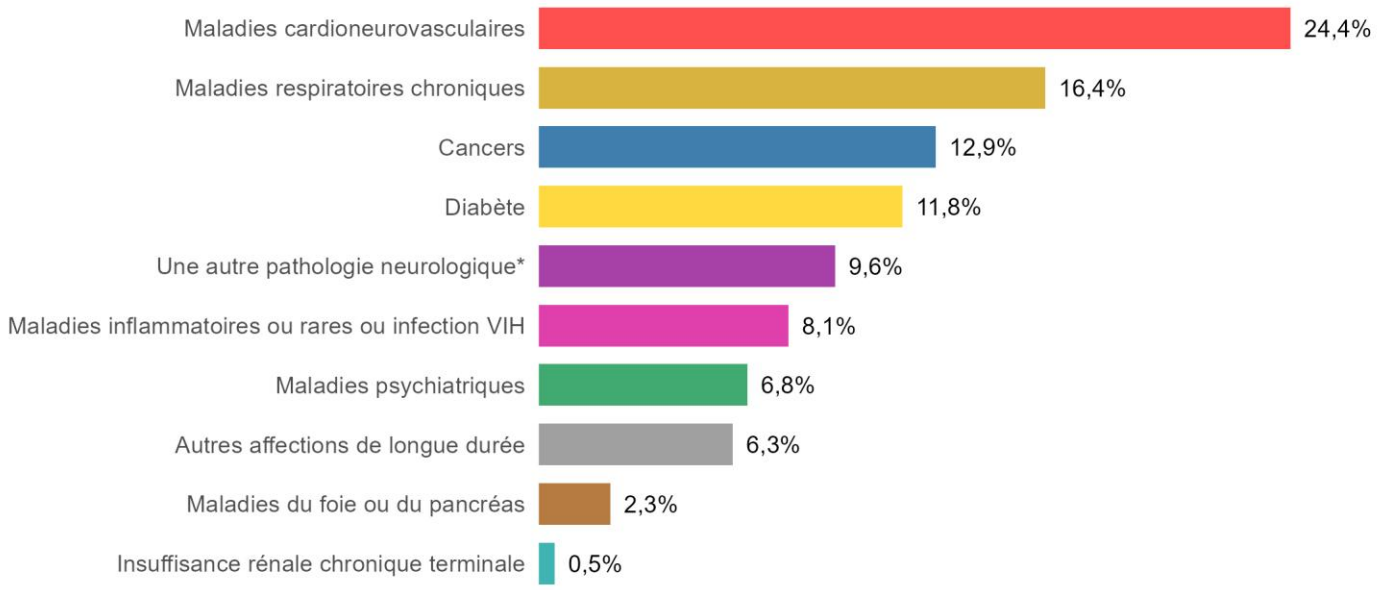


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

60,7 % des assurés pris en charge pour *Myopathie ou myasthénie*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 4,0% Autres affections neurologiques ; 2,0% Démences (dont maladie d'Alzheimer): ; 2,0% Épilepsie ; 1,2% Maladie de Parkinson ; 0,7% Sclérose en plaques ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Myopathie ou myasthénie (NEU_MMY_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Épilepsie

Au régime agricole en 2024

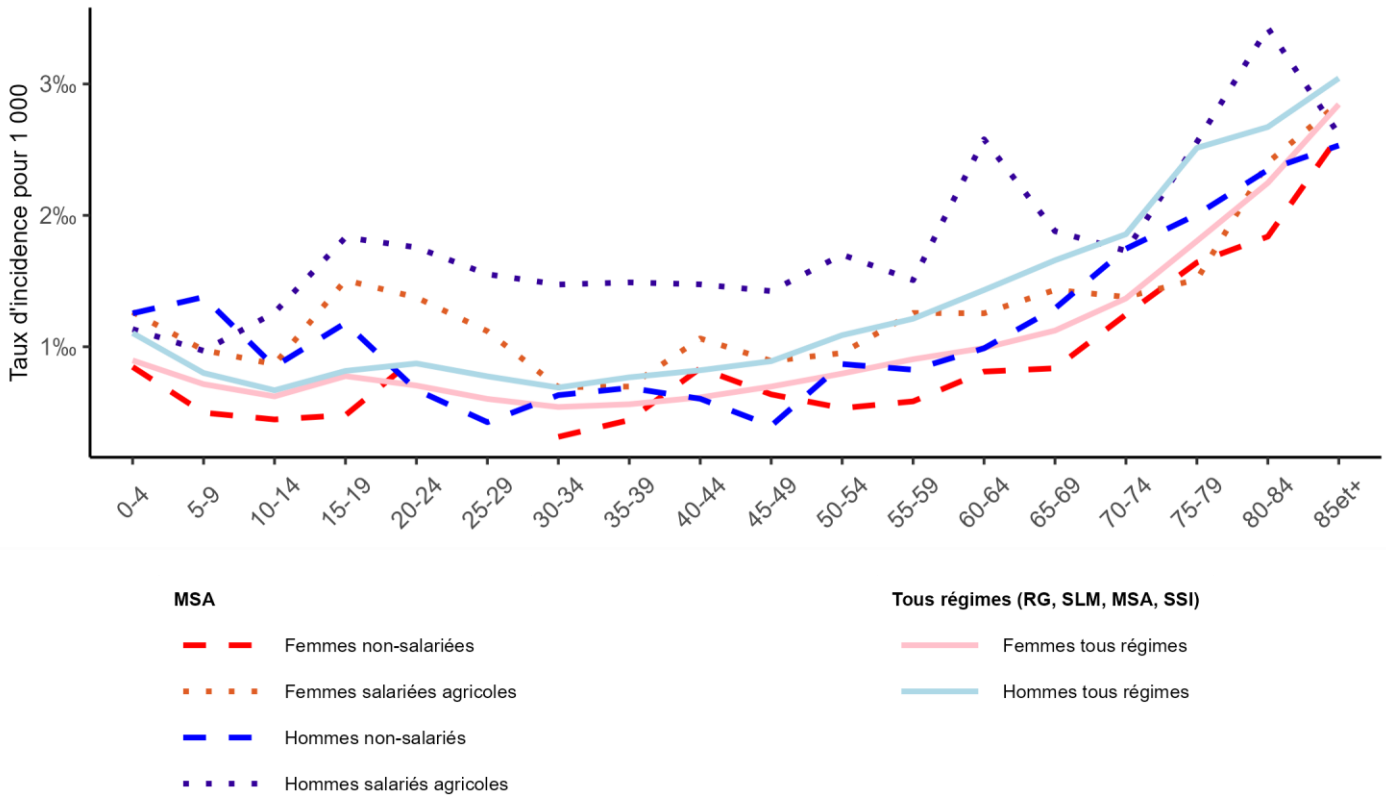
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 26 621
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,51 %
- Taux de prévalence : 9,5 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 4 163

- Âge moyen : 61,2 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes / femmes : 59,4 % / 40,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 59,7 % / 40,3 %

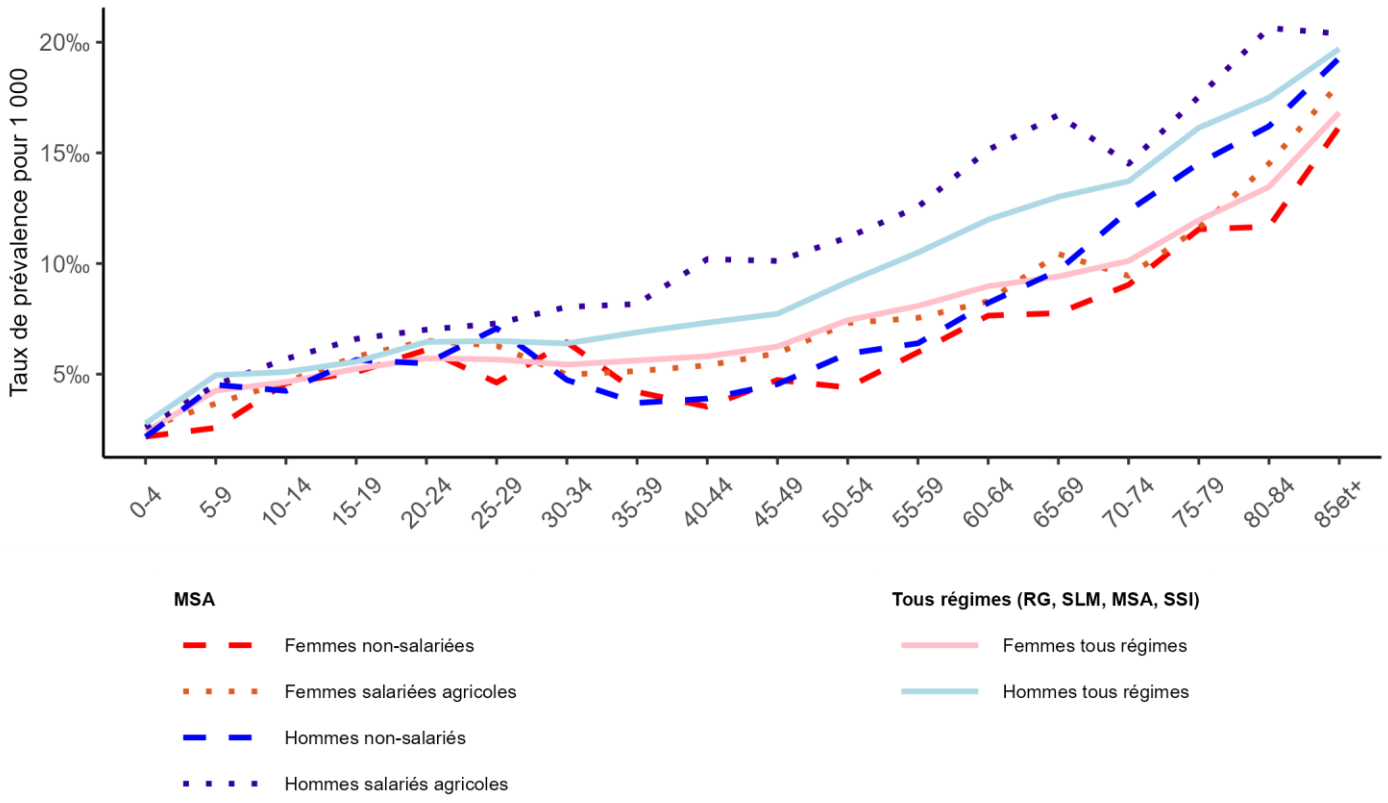
- Coût : 53 145 551 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



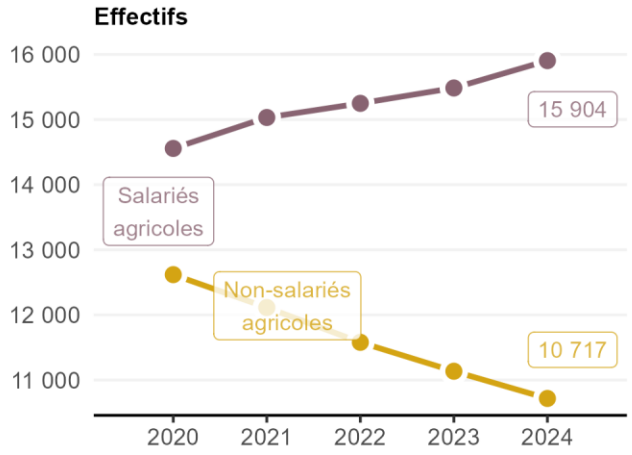
Source SNDS : Exploitation MSA

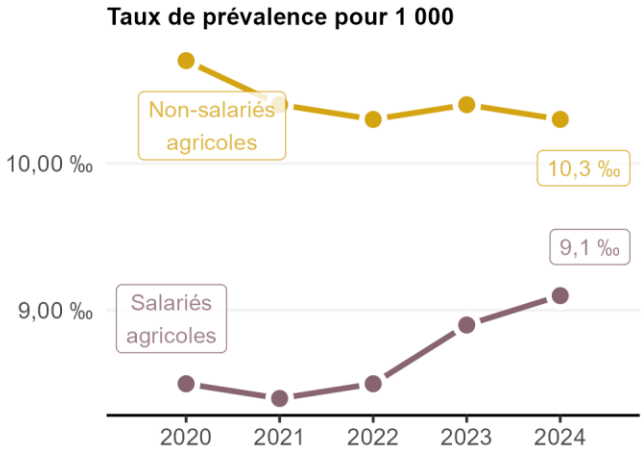
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	4 993	96,7	**
	Salariées	5 813	99,7	Non significatif
	Total	**10 806**	**98,3**	*
Hommes	Non-salariés	5 724	84,9	***
	Salariés	10 091	117,7	***
	Total	**15 815**	**103,3**	***
Total	Non-salariés	10 717	90,0	***
	Salariés	15 904	110,4	***
	Total	**26 621**	**101,2**	*

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



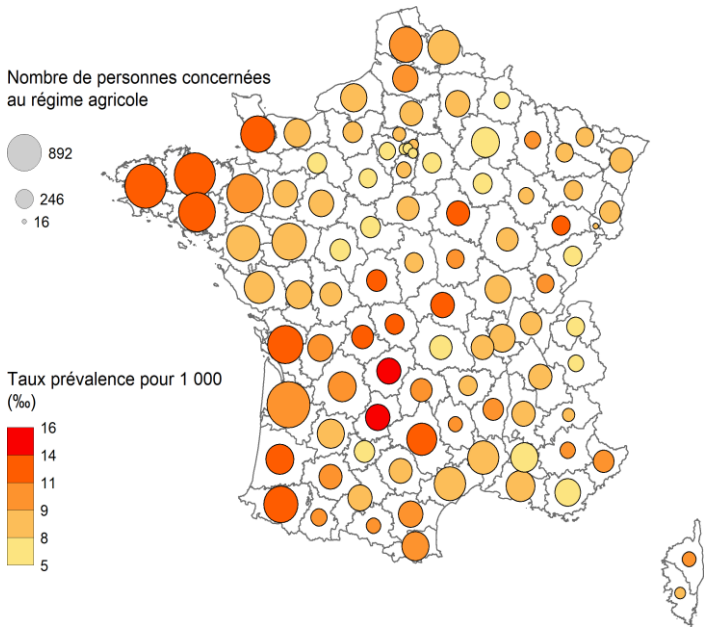


Source SNDS : Exploitation MSA

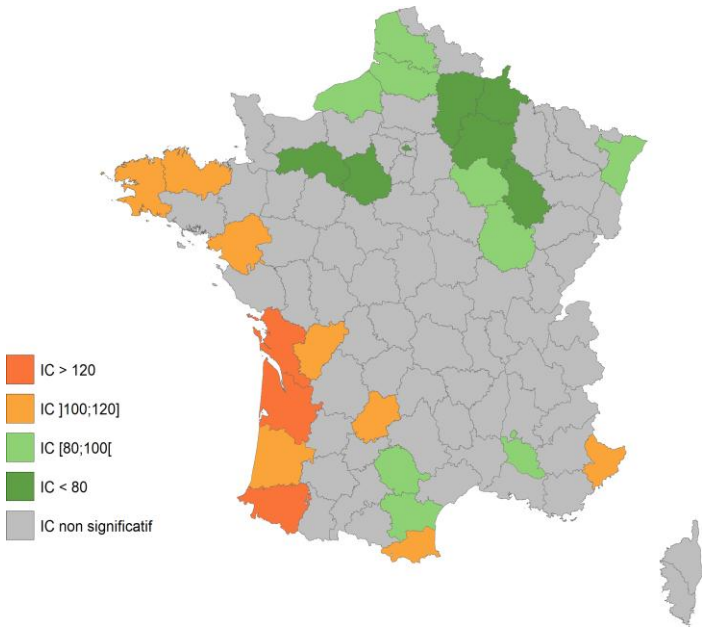
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

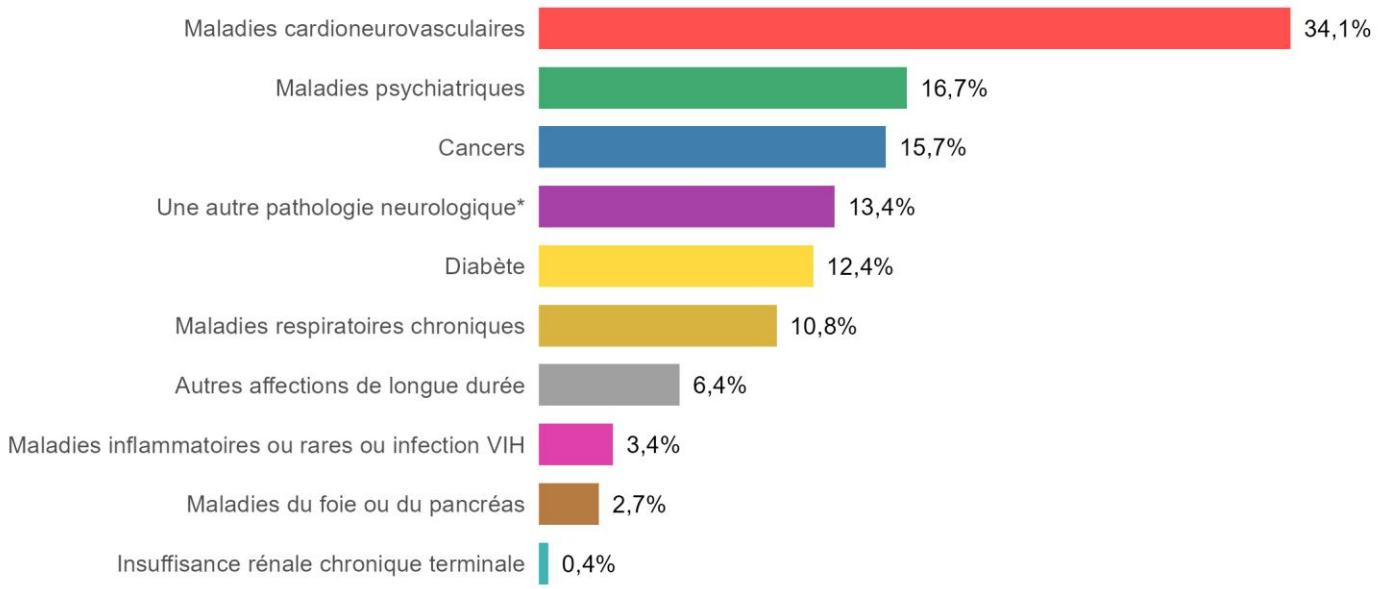


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

66,9 % des assurés pris en charge pour *Épilepsie*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 8,7% Démences (dont maladie d'Alzheimer): ; 2,5% Maladie de Parkinson ; 2,0% Autres affections neurologiques ; 0,5% Lésion médullaire ; 0,4% Sclérose en plaques ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Épilepsie (NEU_EPI_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections neurologiques

Au régime agricole en 2024

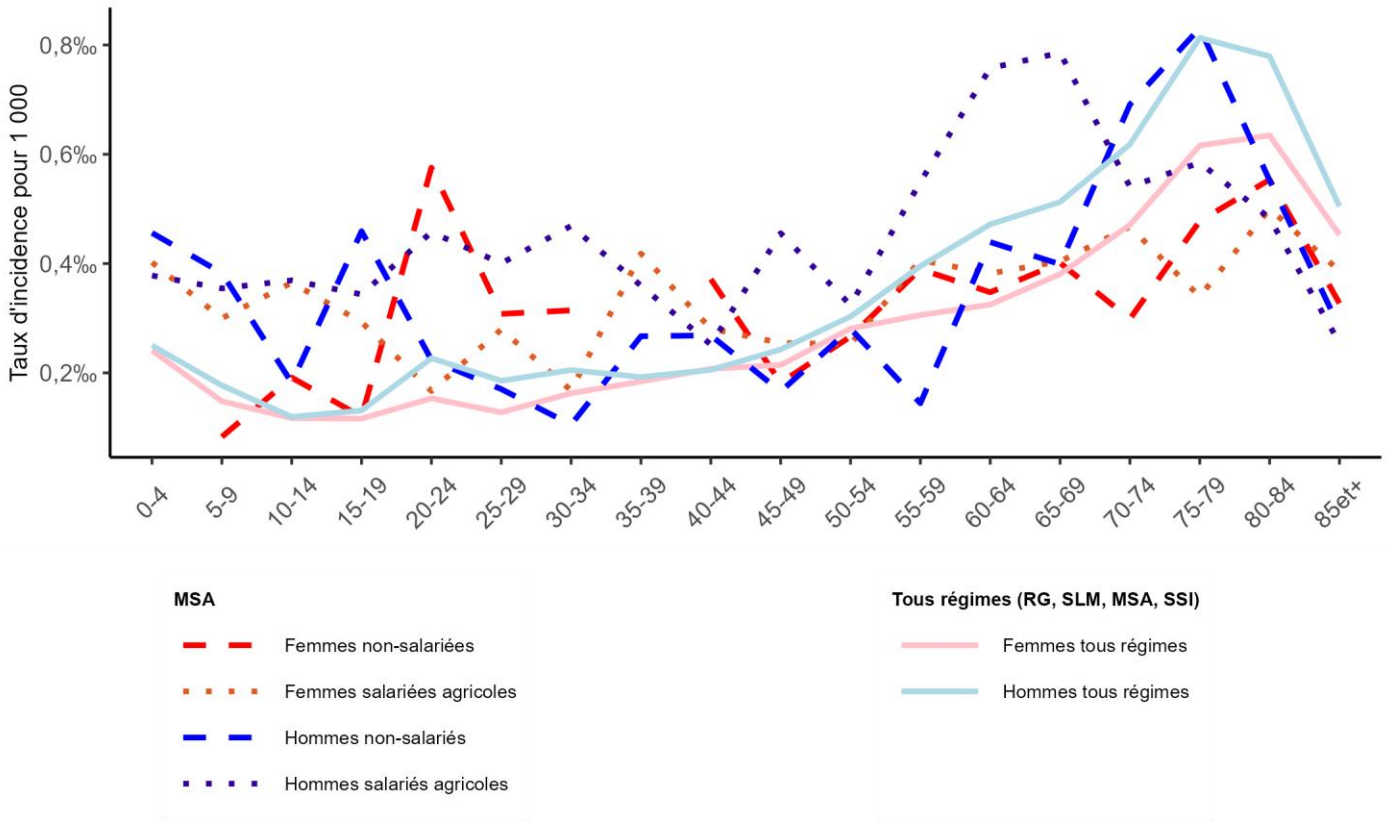
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 8 484
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : + 2,7 %
- Taux de prévalence : 3,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 1 094

- Âge moyen : 59,6 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes / femmes : 58,9 % / 41,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 60,1 % / 39,9 %

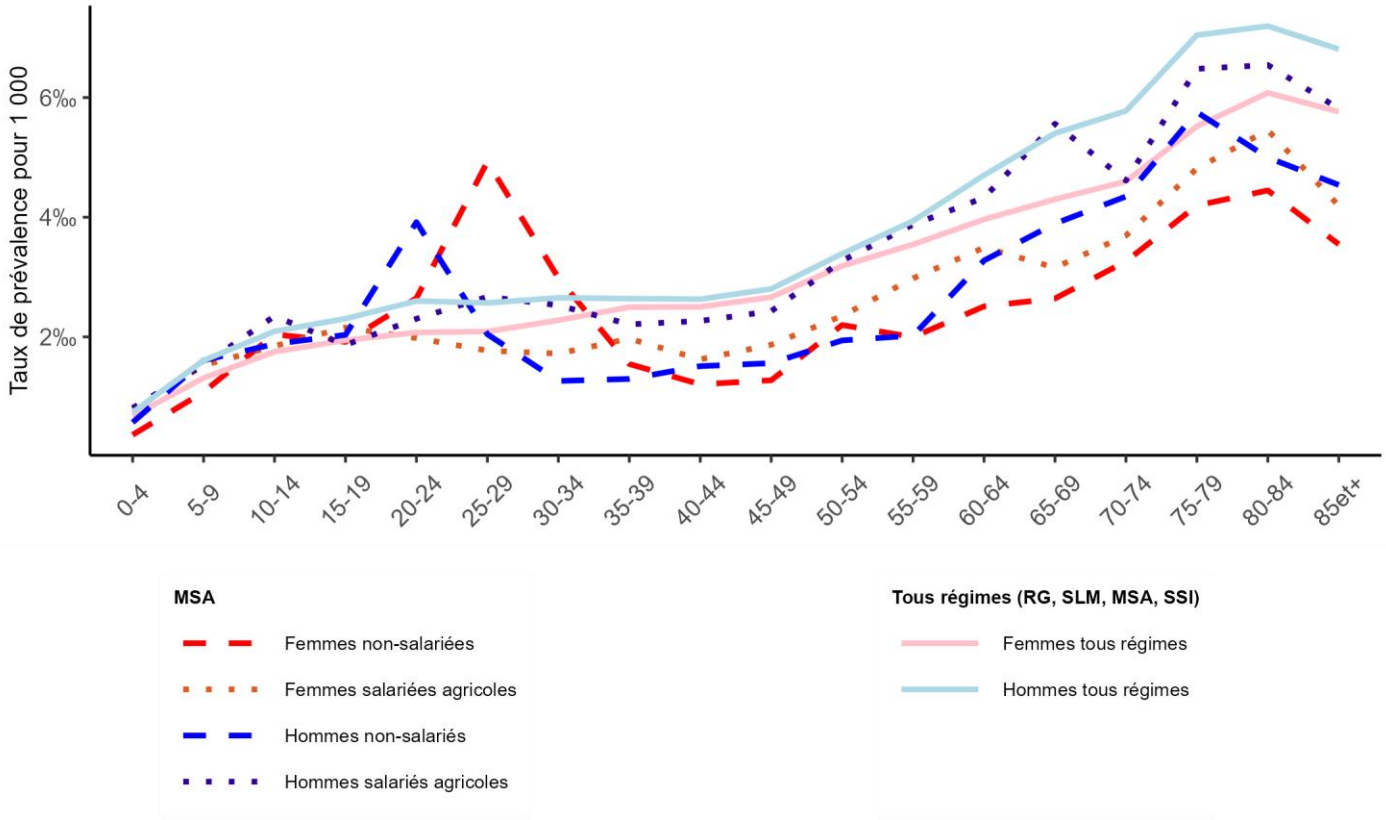
- Coût : 59 519 219 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



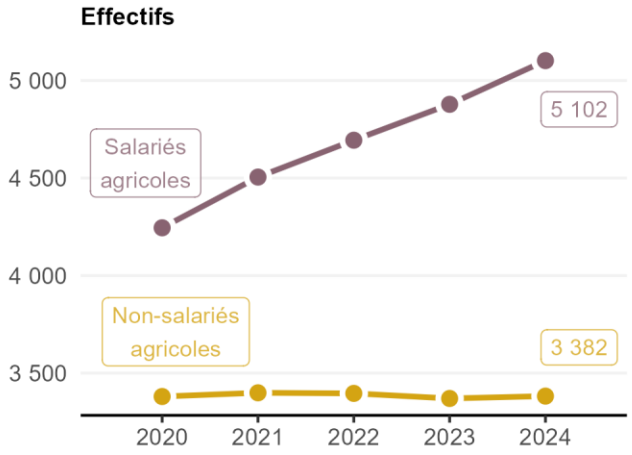
Source SNDS : Exploitation MSA

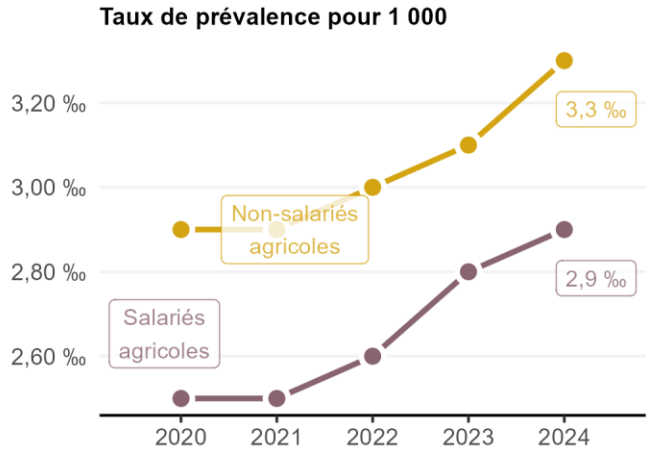
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 486	72,9	***
	Salariées	1 997	82,5	***
	Total	**3 483**	**78,1**	***
Hommes	Non-salariés	1 896	72,1	***
	Salariés	3 105	92,3	***
	Total	**5 001**	**83,4**	***
Total	Non-salariés	3 382	72,4	***
	Salariés	5 102	88,2	***
	Total	**8 484**	**81,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



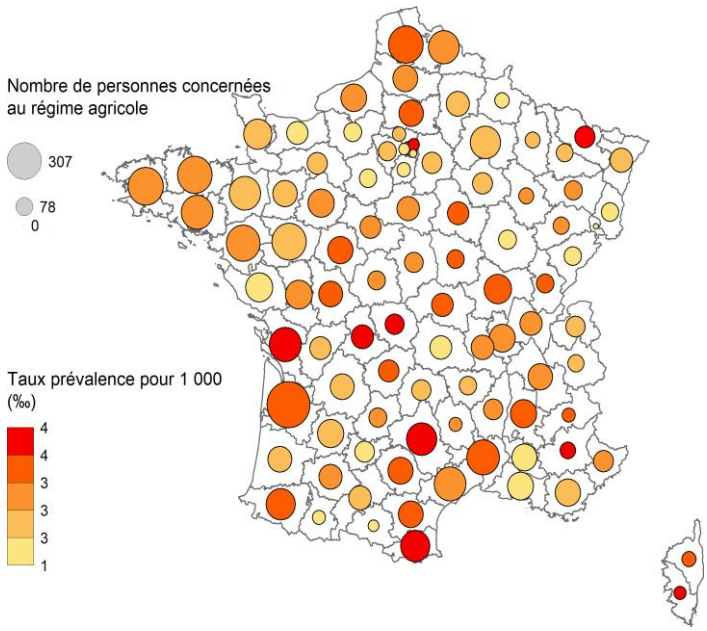


Source SNDS : Exploitation MSA

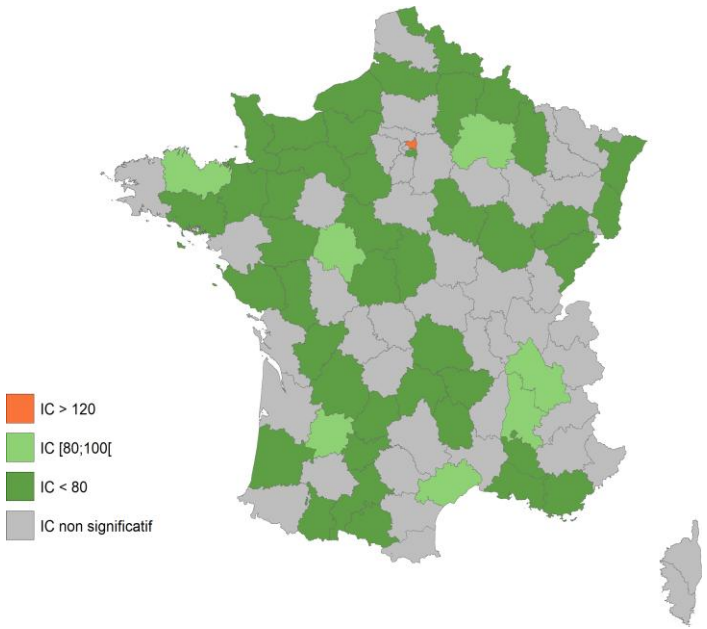
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

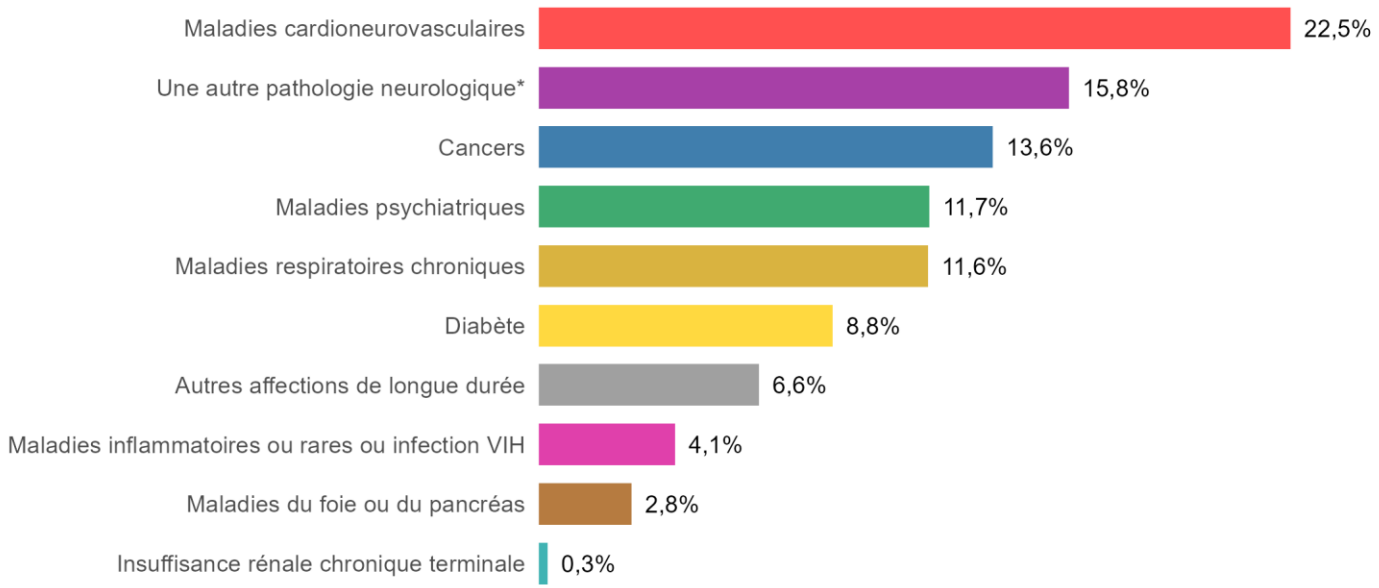


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,8 % des assurés pris en charge pour *Autres affections neurologiques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 6,1% Épilepsie ; 4,8% Démences (dont maladie d'Alzheimer): ; 3,1% Maladie de Parkinson ; 1,8% Sclérose en plaques ; 1,0% Myopathie ou myasthénie ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections neurologiques (NEU_AUT_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.